

MÉTÉOROLOGIE
Nuageux; averses et orages
dispersés en matinée; le ciel
se dégagera cet après-midi;
Chaud. MAX.: 78
Gracieuseté de :
Shearer Lumber Co. Ltd.
MONTREAL

Fête du jour :
STE JEANNE DE
CHANTAL
veuve

M. Duplessis rompt son silence pour annoncer:

Elections partielles — Poursuites judiciaires

UN BAILLON?

Poursuites contre Le Devoir un mois avant les élections

QUEBEC — Le premier ministre Duplessis a clairement indiqué, hier, que les poursuites en dommages que des membres du gouvernement ont l'intention de prendre contre le quotidien montréalais "Le Devoir" seront intentées au début de septembre.

Au cours d'une conférence de presse, convoquée à l'issue d'une séance du Conseil des ministres, M. Duplessis a noté que certaines personnes, parmi lesquelles il y en a certainement de bonne foi, paraissent surprises qu'il n'y ait pas eu jusqu'ici de procédures judiciaires intentées en rapport avec la propagande libérale et malheureuse que "Le Devoir" poursuit depuis le 13 juin dernier.

Dans une série d'articles publiés récemment le quotidien montréalais a critiqué le rôle joué par des membres du gouvernement dans la vente du service de distribution de gaz de l'Hydro-Québec à Montréal, à la Corporation de gaz naturel du Québec, une entreprise privée. Il a cité les noms de ministres et de conseillers législatifs comme actionnaires ou anciens actionnaires de la Corporation et il a prétendu que la transaction avait été marquée d'un coup de bourse de \$20,000,000.

Vacances judiciaires

"Des avis de poursuites ont été signifiés au journal "Le Devoir"; des poursuites judiciaires seront intentées suivant la loi et dans les délais légaux", a remarqué le premier ministre.

Il ne faut pas oublier, a ajouté le premier ministre, que l'administration de la province comporte des tâches nombreuses qui ne sauraient être suspendues ou paralysées indûment pour la préparation de procédures judiciaires pas plus que "pour la lecture très désagréable du journal en question".

De plus, a-t-il dit, selon le code de procédure civile, tout défendeur dans une cause d'action en dommage n'est pas obligé de produire sa défense entre le 30 juin et le 1er septembre, dates fixées pour les vacances judiciaires.

La plaidoirie et l'instruction des causes civiles, à quelques exceptions près, ne sont pas entendues durant cette période de vacances judiciaires.

"Il n'y a donc rien en retard", a dit le premier ministre. Un délai de trois mois est accordé pour l'inscription d'une poursuite en dommages à la suite de la publication d'un article jugé libelleux. Le premier article du journal a paru le 13 juin dernier.

"Les adversaires du gouvernement manquent de logique. D'un côté ils prétendent que des actions vont être prises pour les empêcher de parler et d'écrire; d'un autre côté, ils nous reprochent de ne pas les avoir intentées assez rapidement.

"Les procédures annoncées seront intentées dans le délai légal avec toute la diligence raisonnable possible dans les circonstances".

M. Duplessis est l'un des membres du gouvernement qui ont signifié des avis de poursuites au journal "Le Devoir". Les avis demandaient au quotidien de se rétracter dans les trois jours suivant leur signification, ce qu'il a refusé de faire.

Un ministre et un député démissionnent M. Duplessis tentera de museler ses adversaires en poursuivant Le Devoir

Le PSD contestera — Et les libéraux?

On avait annoncé la possibilité d'une élection provinciale générale. A défaut d'une contestation dans tous les comtés on avait la certitude que M. Duplessis déclencherait une "petite élection générale" en faisant des élections dans sept ou huit comtés. M. Duplessis allait ainsi affirmer sa force et sa popularité dans le Québec. Au lieu de cela il a ordonné la tenue de deux pauvres élections partielles le 15 octobre prochain, dans des comtés (Labelle et Roberval) où ses candidats l'ont emporté haut la main depuis des années et des années! Cette nouvelle, - annoncée au cours d'une conférence de presse surprise, - a donné lieu aux développements et commentaires suivants:

1.—Un seul ministre — lequel n'est pas mûle au scandale du gaz naturel — a offert sa démission. Il s'agit du ministre de la Santé, M. Albini Paquette, député de Labelle, qui aspire à

la retraite depuis plusieurs années. L'autre démissionnaire est un simple député, assez obscur. C'est Paul Spence, du comté de Roberval, un produit de la dernière élection générale;

2.—M. Duplessis a annoncé que les actions en dommages contre le DEVOIR seront prises d'ici quelque temps, ce qui veut dire qu'il tentera de museler l'opposition au sujet du

scandale du gaz naturel juste avant le début de la campagne électorale;

3.—Le parti libéral provincial décidera d'ici quelques jours s'il présentera des candidats dans les comtés. Il est probable qu'il le fera. Le PSD a déjà annoncé qu'il fera probablement la lutte, mais la décision finale ne sera prise qu'à la prochaine réunion du Conseil provincial. La Ligue d'action civique n'étant pas encore un parti politique, il est certain qu'elle ignorera les deux élections, lesquelles auront lieu le 15 octobre;

4.—La majorité des observateurs sont d'avis que ces deux élections sont à la fois un aveu de faiblesse et une grossière tentative de la part de l'Union nationale de se blanchir des scandales qui l'écablissent depuis quelques mois. On avait annoncé "sept ou huit" élections, ce qui aurait pu en un certain sens constituer un semblant de consultation populaire. Apparemment M. Duplessis, qui n'a jamais perdu une élection partielle, n'a pas voulu courir le risque d'en voir une ou deux lui glisser des mains. Quant à espérer que les deux seules élections qu'il tient puissent avoir quelque effet sur l'opinion publique, les gens trouvent la chose risible;

5.—On s'attend aussi que ce soit à la suite d'une réunion du Conseil des ministres que M. Duplessis ait annoncé la démission de M. Spence. La démission de ce député devait normalement être transmise au président de la Chambre, M. Maurice Tellier, et c'est lui qui aurait dû annoncer la chose.

Le parti libéral:

"Le caucus décidera"

M. Jean Lesage était en dehors de Montréal hier. Il a été impossible de l'atteindre.

Un des membres les plus en vue du parti libéral a toutefois déclaré que c'est le caucus libéral qui décidera si oui ou non le parti contestera les deux sièges vacants.

Un caucus doit normalement avoir lieu à Québec le 9 septembre. Il est probable, vu la tenue de l'élection le 15 octobre, que ce caucus ait lieu plus tôt.

On croit généralement que les libéraux auront deux candidats en lice et qu'ils se batront farouchement.

On constate, a dit le porte-parole libéral, que l'Union nationale se désagrége. Les deux démissionnaires, annoncés hier, sont le fruit de la désunion. C'est la scission qui s'accroît.

Le PSD: "Nous serons là"

M. Michel Chartrand, leader provincial du PSD, a fait la déclaration suivante:

Nous allons probablement placer des candidats dans les deux comtés. Nous ne croyons pas du tout que ces élections vont régler le problème du scandale du gaz naturel, mais nous jugeons qu'une campagne électorale est une excellente occasion de répandre des idées. La décision finale à ce sujet sera prise à la prochaine réunion du Conseil provincial.

(La première réunion régulière doit avoir lieu le 13 septembre. M. Chartrand ne sait pas si l'exécutif décidera de convoquer une séance spéciale avant cette date).

M. Jean Drapeau: "Pas de déclaration"

Le président honoraire de la Ligue d'action civique a dit qu'il n'avait pas de commentaires à faire pour le moment. La Ligue, dit-il, n'est pas un parti politique. Le communiqué remis aux journaux lundi soir dit clairement qu'elle envisage la possibilité de lancer un nouveau mouvement politique. Pour le moment il n'y a rien à ajouter.

LE MINISTRE PAQUETTE ET LE DEPUTE SPENCE

Démission "pour raison de santé"

QUEBEC — Le Dr Albini Paquette, ministre de la Santé dans le gouvernement du Québec depuis plusieurs années et le député Paul Spence ont remis leur démission, hier, et la tenue d'élections complémentaires a été immédiatement annoncée pour combler les vacances créées.

Le Dr Paquette, ministre de la Santé depuis 14 ans, et représentant de la circonscription de Labelle depuis 1935 et M. Spence, député de Roberval depuis 1936 seulement, ont remis leur démission pour des raisons de santé.

Des élections complémentaires se tiendront le 15 octobre prochain dans les deux circonscriptions laissées vacantes.

Le premier ministre a communiqué ces nouvelles à une conférence de presse inattendue à l'issue de la deuxième réunion du conseil des ministres en autant de jours. La conférence de presse, pas plus que la réunion du cabinet, n'étaient prévues et il y avait un seul journaliste parlementaire à la galerie de la presse lorsque M. Duplessis a fait savoir qu'il voulait rencontrer les journalistes.

Les autres courriéristes parlementaires se sont présentés à la conférence de presse alors qu'elle était déjà en cours. L'entrevue a duré une quarantaine de minutes.

Mise en nomination

M. Duplessis a précisé que le Dr Paquette, âgé de 68 ans, quittait le cabinet à cause du mauvais état de sa santé et que M. Spence, âgé de 51 ans, a démissionné parce qu'il a besoin de repos pour refaire sa santé.

Les deux hommes n'ont été désignés à aucun autre poste mais dans les milieux parlementaires, on croit que le Dr Paquette sera appelé, dans un avenir rapproché, à remplir l'un des trois sièges vacants du conseil législatif, la Chambre haute de la Législature provinciale.

Des 21 membres qui composent actuellement le Conseil législatif, il y en a 10 du parti de l'Union nationale; 10 libéraux et un indépendant. On croit que M. Duplessis remplira ces vacances avant la session provinciale inaugurée habituellement au milieu de novembre.

La position des partis à l'Assemblée législative est maintenant la suivante: Union nationale 71; libéraux 17; indépendants trois; vacances, deux.

La mise en nomination aux élections complémentaires a été fixée au 1er octobre.

Canards politiques

Certains journaux frondeurs de canards politiques et de canards souvent faussés ont publié des rumeurs voulant qu'il fut question d'élections générales, a dit le premier ministre.

"Le gouvernement a été élu pour un mandat de cinq ans. Il n'est pas question, il n'a jamais été question, d'élections générales".

L'électorat de la province, il y a deux ans, a réélu l'Union nationale de façon triomphale et avec une majorité accrue, a noté le premier ministre.

"Je ne sais si les gens s'en rappellent — parce qu'il s'agit là d'un événement plus ou moins important — mais à l'élection provinciale de 1956, le chef libéral, M. Jean Lesage, alors député fédéral de Montmagny-L'Islet, a fait la lutte à l'Union nationale", a déclaré le chef du gouvernement québécois.

M. Lesage

La participation de M. Lesage a été désastreuse pour ceux qui

Les comtés

Les supporters de l'Union nationale espèrent, que les deux

(Suite à la page 2)

Le premier ministre dit:

"Une conférence de presse, ce n'est pas sacramentel..."

QUEBEC — Le premier ministre Duplessis a déclaré, hier, qu'il ne saurait accorder de conférences de presse au détriment de la bonne administration de la province.

Après avoir communiqué, à l'issue d'une séance du Conseil des ministres, qu'il y aurait deux élections complémentaires dans le Québec, en octobre prochain, M. Duplessis a déclaré que depuis un certain temps, il y a des gens qui comptent les entrevues de presse "que je n'ai pas données".

Une conférence de presse, ce n'est pas sacramentel. Elles ne peuvent être convoquées au détriment de la bonne administration de la province".

M. Duplessis a précisé que durant l'été les nouvelles se font plus rares, les travaux de l'administration provinciale marchent au ralenti par suite des vacances des employés civils.

Depuis quelques années, en dehors des périodes sessionnelles, M. Duplessis tient des conférences de presse tous les vendredis mais il arrive parfois que durant l'été il est plusieurs semaines sans en convoquer.

N.D.L.R. — La conférence de presse d'hier ayant été convoquée à quelques minutes d'avis, LE DEVOIR n'a pu y dépêcher un représentant...

E.-U.: POUR ASSURER L'INTEGRATION RACIALE

Eisenhower enverra de nouveau des troupes à Little Rock, si nécessaire — Défi du gouv. Faubus

WASHINGTON — Le président Eisenhower a clairement indiqué hier qu'il fera de nouveau appel à l'armée s'il constate que dans un Etat quelconque, les autorités n'empêchent pas, volontairement ou non, les manifestations illégales d'opposition à l'intégration raciale dans le domaine scolaire, intégration ordonnée par les tribunaux. "Si les individus, les communes ou les Etats pouvaient continuer à défier impunément les décisions des tribunaux, nous irions tout droit à l'anarchie", a déclaré le président.

Il a ajouté: "Mes sentiments sur ce point sont exactement les mêmes que l'an dernier". On se rappelle qu'en septembre 1957, le président ordonnait à un régiment de parachutistes de l'armée américaine de se rendre à Little Rock, Arkansas, en disant que le gouvernement de l'Etat, à la tête duquel se trouve le gouverneur "ségrégarionniste" Orval Faubus, empêchait l'application des décisions des tribunaux sur l'intégration raciale dans les écoles.

Faubus: "Ils n'ont plus aucun prestige"

Hier après-midi, le gouverneur Faubus a riposté en disant que Eisenhower et ceux qui sont d'accord avec lui, entreprennent une campagne inutile en vue d'obtenir que les citoyens se conforment pacifiquement à des décisions illégales de certains tribunaux. "Ces éléments tentent de nous imposer leurs décisions uniquement en invoquant la Constitution et le nom d'autrefois prestigieux de Eisenhower", a dit le gouverneur de l'Arkansas, qui a ajouté: "Le président a perdu son prestige et son influence il y a déjà longtemps".

On sait qu'au début de la semaine une Cour d'appel fédérale siégeant à St-Louis, a renversé une décision d'un tribunal inférieur qui avait ordonné que la mise en oeuvre de l'intégration raciale dans les écoles de Little Rock soit suspendue pendant deux ans et demi. Tout en refusant d'exprimer son avis personnel sur l'intégration raciale, même le président Eisenhower a dit que tous les Américains doivent se conformer aux décisions des tribunaux et que les autori-

tés des Etats doivent veiller à ce qu'il en soit ainsi.

"Chaque Etat est comptable à ses habitants, aux autres Etats et à l'Union en général de son devoir de faire échec aux manifestations illégales, de violence. Il ne doit pas par action ou omission volontaire, laisser les éléments troubles empêcher l'exercice des droits des individus tels que déterminés par les décisions des tribunaux".

Et le président a rappelé une déclaration qu'il faisait voici près d'un an — quelques heures avant d'envoyer des troupes en Arkansas: "La base première de nos droits et de nos libertés est la certitude qu'ont les citoyens que le président et le gouvernement appuieront toute décision des tribunaux fédéraux et en assureront l'application".

La tactique arrêtée à Little Rock

LITTLE ROCK, Ark. — Somme par le gouverneur de l'Arkansas de dire comment elle pourrait empêcher la mise en oeuvre de l'intégration raciale ici dans les écoles, le mois prochain, la Commission scolaire de Little Rock a révélé mardi soir un plan en trois points.

La Commission a dit qu'elle:

1. demandera à la Cour suprême des Etats-Unis d'intervenir;
2. demandera à la Cour d'appel du 8e district judiciaire des Etats-Unis de remettre à plus tard l'application de sa décision qui a renversé l'approbation par un tribunal inférieur d'un délai de 2 1/2 ans pour admettre

(Suite à la page 2)

Le sén. Macdonald souhaite que la part du français soit plus considérable à Ottawa

OTTAWA — Le sénateur Ross Macdonald, ancien président des Communes, a exprimé le vœu que la part du français soit beaucoup plus considérable dans la capitale nationale. Le bilinguisme devrait y être particulièrement à l'honneur, dit-il, puisque Ottawa est la capitale d'un pays bilingue. Le sénateur Macdonald a exprimé son regret que, dans une large mesure, Ottawa se développe "en une ville de langue anglaise". L'orateur parlait alors sur le bill de la capitale nationale.

N.D.L.R. — Il faut signaler ici que la commission de la capitale nationale ne possède aucune autorité pour amener le conseil de ville d'Ottawa à pratiquer un bilinguisme plus généreux. Dans ses propres domaines d'activité et dans sa juridiction même, la commission s'est toujours efforcée de pratiquer un bilinguisme rigoureux.

COUP DE THEATRE AUX NATIONS UNIES

Les dix Etats arabes "font la paix"

Ils proposent leur propre formule de règlement pour le Moyen-Orient

Alors que les délégués quittaient l'enceinte de l'Assemblée générale hier après-midi après une séance morne, une nouvelle stupéfaction a soudainement électrisé et a ouvert une possibilité de règlement prochain de la crise du Moyen-Orient. On apprend en effet que, réunis dans le plus grand secret, les délégués des dix Etats arabes en étaient arrivés à une large entente et proposeraient leur propre formule de paix, aujourd'hui même. Davantage, on apprend que même la délégation libanaise et même la jordanienne cautionnaient cette formule: que MM. Rifai, de la Jordanie, Malik, ministre des affaires étrangères du Liban et Faour, ministre des affaires étrangères de la République arabe unie — soit les trois Etats les plus directement intéressés — aient pu se mettre d'accord sur une solution, voilà qui bouleversait toutes les données de la situation politique, relançait le débat et permettait d'entrevoir une fin prochaine et fructueuse de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Jusqu'ici, en effet, les délégués étaient saisis de deux projets de résolution, l'un déposé par l'URSS qui réclamait le départ immédiat des troupes du Liban; l'autre, présenté par la Norvège, et qui, volontairement très vague, confiait au secrétaire général le soin de trouver une formule de paix, d'enquêter personnellement sur la situation politique au M.-O. et de faire rapport à l'Assemblée. Au cours de la journée, il était apparu que le bloc des pays afro-asiatiques s'appretait à présenter un amendement à la résolution norvégienne, amendement qui aurait demandé le retrait le plus tôt possible des troupes anglo-américaines. Hier, toutefois, les délégations arabes demandaient

aux autres membres du bloc afro-asiatique de suspendre toute action dans ce sens jusqu'à nouvel ordre. Et quelques heures plus tard, on apprend, à la surprise générale, que les "dix" Arabes étaient tombés d'accord. Il paraît maintenant acquis que l'Assemblée générale adoptera à une très forte majorité le projet de règlement soumis par les premiers intéressés.

NATIONS-UNIES, N.Y. — L'annonce d'un accord inattendu entre tous les Etats arabes sur une formule de règlement de la crise actuelle du Moyen-Orient a suscité une grande satisfaction hier dans les milieux des Nations-Unies et permet de prévoir que la session d'urgence de l'Assemblée générale prendra fin peut-être dès demain soir sur un vote acquis à une très forte majorité sinon à l'unanimité.

L'aspect du projet des délégations arabes qui a provoqué le plus vif contentement est qu'il laisse prévoir que tous les Etats arabes y souscriront et présenteront en commun une résolution qui aurait l'appui des 81 Etats membres de l'Assemblée, et que cette résolution contiendrait de la part des dix "Parrains" une promesse mutuelle de non-agression. Si le Liban et la Jordanie acceptent pareille assurance comme satisfaisante, fait-on observer, il n'y aura plus d'obstacle à un retrait des troupes américaines et britanniques de ces pays d'ici la fin septembre.

On croit savoir que le Liban est déjà disposé à se contenter d'une telle assurance exprimée dans une résolution solennellement adoptée par l'Assemblée générale. On ne sait encore quelle sera la réaction du roi Hussein mais les

observateurs considèrent que sous une pression probable de Londres, il se satisfera aussi de cette formule. On a appris que le chef du Foreign Office, M. Selwyn Lloyd, considère que la formule proposée par les Etats arabes fournit un moyen convenable de règlement de la crise et de diminution de la tension dans le Moyen-Orient. Par ailleurs, il apparaît que la Norvège et le Canada, les deux principaux co-auteurs de la résolution des sept puissances "moyennes" sont disposés à retirer leur proposition si le plan des Etats arabes paraît rencontrer l'agrément de la majorité des Etats membres de l'ONU.

Cependant, il reste deux facteurs susceptibles d'empêcher la réalisation de l'espoir qu'on entretient désormais: 1er) l'attitude de l'Union soviétique dont le ministre des affaires étrangères a rappelé hier qu'il fallait tenir compte du cas "Israël" dans toute tentative de règlement de la crise du M.-O.

2) L'autre inconnue est la position d'Israël même dont le principal représentant, l'ambassadeur Abba Eban devait intervenir dans le débat tard hier soir. Cependant, dans l'ensemble, on ne croit pas que Moscou ni Tel-Aviv puissent renverser le courant de net optimisme qui prévaut depuis quelques heures.

Contenu du projet arabe

Autant qu'on a pu le savoir, voici quels seraient les principaux éléments du projet de règlement soumis par les Etats arabes: 1) réaffirmation de l'engagement solennel déjà pris par les Etats membres de la Ligue Arabe contre toute ingérence d'un Etat dans

(Suite à la page 2)

AU CONGRES DES EDUCATEURS DE LANGUE FRANCAISE

Canada français: la langue est pauvre et pleine de défauts

CHICOUTIMI — La langue parlée par les Canadiens français, qu'ils soient du Québec ou des autres provinces, qu'ils appartiennent au peuple ou à l'élite, reste pauvre et pleine de défauts, bien que les moyens modernes de diffusion aient contribué à l'améliorer au cours des dernières décades. Cette situation dénote malheureusement la faiblesse, sinon l'inexistence d'une véritable civilisation, où le langage est forcément amélioré par la recherche de la culture et du raffinement. Souci du langage, souci de la pensée.

Ceci pourrait résumer les cinq communications qu'ont entendues hier les quelque cinquante délégués qui assistent au congrès de l'Association des éducateurs de langue française, à Chicoutimi. La journée d'hier était consacrée à une analyse de la situation de la langue française parlée chez nous, au diagnostic. Demain, les mêmes conférenciers indiqueront les "correctifs" qu'ils préconisent.

M. Richard Bergeron, directeur général des écoles de Sherbrooke, a insisté sur l'importance de la langue parlée, sur sa présence sur la langue écrite. Historiquement et chronologiquement, la pensée précède la langue parlée, et celle-ci est suivie par la langue écrite: la langue parlée a primé. La langue parlée est la première communication "normale" entre les hommes, et on l'écrit que pour vaincre des difficultés comme la distance, ou pour préserver l'oubli de ce que l'on a voulu exprimer.

La langue est aussi un fait social, continue M. Bergeron. Mais pour que la tâche de l'auditeur soit rendue agréable, il faut se rattacher à certaines normes. Moyennant de légères adaptations, M. Bergeron croit fermement que notre modèle doit être le français parlé de la bonne société de Paris et du nord de la France.

"Voyons ce qui se produit dans nos propres rapports sociaux, chez nous, poursuit M. Bergeron. Ne constatons-nous pas à quel point le débraillé de la prononciation, le flou des termes généraux et passe-partout, et la mollesse de la construction sont susceptibles d'entretenir l'apauvrissement, le vague et la désarticulation de la pensée? Langage passe-partout, pensée passe-partout: toute valeur personnelle est perdue. Comme exemples, contentons-nous de réfléchir à la "richesse" de la plupart de nos conversations sociales privées et de méditer sur la haute noblesse des termes et des idées de la plupart de nos discussions publiques (j'allais dire: politiques)." M. Bergeron, s'il croit devoir indiquer le français de Paris comme modèle, n'en croit pas moins que c'est de nous que viendra le salut en ce domaine. "Ayons assez de maturité pour le préparer nous-mêmes", dit-il.

Eisenhower...

(Suite de la 1ère page)

les étudiants Little Rock; 3. tentera d'organiser une rencontre avec Faubus afin de discuter le recours à plusieurs méthodes qu'il a proposées pour éviter l'intégration, malgré les ordres de Cour.

Ce plan a été rendu public à la suite d'une réunion à huis-clos au cours de laquelle la Commission a étudié l'ordre émis par le tribunal lundi.

La Cour d'appel a renversé la décision rendue le 21 juin dernier par le juge fédéral Harry J. Lemley, accordant un délai de 2½ ans. La Commission scolaire avait demandé ce délai.

Le surintendant de la Commission scolaire, M. Virgil Blossom, a déclaré que le plan en trois points a été conçu mardi. Il a ajouté qu'une requête pour révision serait envoyée à la Cour suprême, lui demandant de réviser le jugement de la Cour d'appel, qui a annulé le délai prescrit par le juge Lemley.

Si la Cour, actuellement en congé, approuve la requête, une session extraordinaire serait convoquée pour entendre la cause. La Cour ne se réunit pas en session régulière avant octobre.

Une session extraordinaire aurait pour effet de retarder l'exécution du jugement de la Cour d'appel.

Blossom a également déclaré que la Commission scolaire demanderait à la Cour d'appel de retarder l'exécution de son propre jugement.

Il a ajouté que jusqu'à ce qu'un mandat soit reçu, l'ancienne décision de retarder l'intégration demeure toujours en vigueur. Normalement, le mandat de la Cour est envoyé dans les 20 jours qui suivent le jugement, mais il peut arriver plus tôt. L'école rouvre ses portes le 2 septembre.

Nouvelles syndicales...

(Suite de la page 3)

Employés municipaux: les employés municipaux de Toronto et du Toronto métropolitain se préparent à la grève pour appuyer leurs demandes d'augmentation de salaire de 50 cents l'heure.

Camionnage: une commission de conciliation est actuellement formée pour étudier le conflit entre le syndicat des camionneurs et le bureau des relations industrielles du Transport motorisé. Le conflit touche 6,000

Pas d'équipage pour les 8 bateaux vendus à Cuba?

Forest Park — M. Georges Menay, président de la FAT-COI, a demandé aux syndicats s'ils n'ont pas monté les huit navires de la compagnie canadienne de paquebots récemment vendus à des intérêts cubains. M. Menay a envoyé un télégramme à M. Eusebio Mujal, secrétaire-général de la Fédération cubaine du travail, à La Havane, demandant le boycottage des navires. Les équipages de ces

L'arbitrage obligatoire en Colombie-Britannique

OTTAWA — Le Congrès du Travail du Canada a décidé d'insister sur le gouvernement fédéral "attitude aux libertés civiles" en imposant l'arbitrage obligatoire dans le différend entre le Pacifique-Canadien et le personnel

Des emplois pour les employés en grève de Hyde Park

Dans un communiqué remis hier aux journaux, l'union des ouvriers du vêtement pour hommes à Montréal déclare ce qui suit:

"L'union du manteau et de la robe à Montréal, UIOVD, collabore étroitement avec l'Union des ouvriers du vêtement pour hommes afin de trouver des emplois aux employés de la compagnie Hyde Park Clothes Ltd. en grève depuis le 17 mars dernier."

"Le vice-président de l'UIOVD, Bernard Shane, a déclaré

Réunion d'étude des métallos à Montréal

Le syndicat des métallogistes unis d'Amérique (CTC) a convoqué une réunion d'étude qui aura lieu jeudi et vendredi à Montréal en vue de coordonner les négociations collectives dans l'industrie de l'installation des soupapes et des compresseurs de pompe.

Cette industrie emploie environ 48,000 ouvriers aux Etats-

Le Liban demande aux E.-U. un prêt de \$100 millions

BEYROUTH. — Le gouvernement libanais qui fait face à une situation économique presque aussi critique que la situation politique, a décidé hier de solliciter des Etats-Unis un prêt à long terme de \$100 millions.

Les autorités libanaises veulent utiliser la moitié de cette somme pour remédier au chaos que les événements des trois derniers mois ont entraîné dans la vie économique du Liban: beaucoup d'entreprises ont en effet suspendu leur activité, d'autres sont à demi paralysées et un grand nombre de travailleurs sont démunis de toute ressource. L'autre moitié serait consacrée à la mise en œuvre d'un programme de développement économique à long terme: irrigation, routes, équipement industriel, etc. On croit savoir que le gouvernement américain tout en accueillant avec sympathie la requête de Beyrouth a indiqué que le montant requis était beaucoup trop élevé. Les observateurs pensent que Washington serait disposé à ouvrir des crédits pour \$25 à \$30 millions au plus.

Par ailleurs, le haut-commandement américain en Méditerranée a démenti catégoriquement les rumeurs relatives au départ prochain d'un deuxième bataillon des "marines" actuellement au Liban. Un bataillon a été retiré dit des sources proches du haut-commandement et il n'existe aucun projet pour le remplacement prochain d'autres troupes. De son côté le président Chamoun a annoncé qu'il soutient que les troupes américaines restent au Liban jusqu'à l'expiration de son mandat, c'est-à-dire jusqu'au 23 septembre.

"Voyons..."

vous dites que je puis échanger mes Bons de la Victoire à 3% du temps de guerre pour ces Obligations de Convertissement du Canada qui paient jusqu'à 4½%... et recevoir de plus un rajustement immédiat en ARGENT? Cela me suffit."

Echangez AUJOURD'HUI vos Bons de la Victoire contre des

OBLIGATIONS DE CONVERTISSEMENT DU CANADA

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

1105, VAN HORNE

REPARATION D'ACCIDENTS

CR. 6-8556

DEBOSSAGE

PEINTURE

BOISCLAIR

AUTO BODY LTD.

1105, VAN HORNE

JEUNES GARÇONS DEMANDES

Jeunes garçons demandés pour livraison du Devoir à domicile

district d'AHUNTSIC et BORDEAUX

Téléphonez au Devoir

PAUL MENARD • BE. 3361

Les dix Etats arabes...

(Suite de la première page)

les affaires internes d'un autre Etat arabe; 2) requête au secrétaire général de l'ONU, M. Dag Hammarskjöld, afin qu'il prenne toutes mesures nécessaires pour permettre le prochain retrait des troupes anglo-américaines du Liban;

3) Interdiction des émissions radiophoniques hostiles depuis la capitale d'un Etat arabe contre le gouvernement d'un autre Etat arabe; 4) élaboration d'un programme de développement économique selon les grandes lignes proposées par le secrétaire général des Nations Unies et par le président Eisenhower; 5) invitation faite au secrétaire général de faire rapport à l'Assemblée sur les mesures qu'il a arrêtées en vue de permettre le départ des troupes étrangères du M.O. et de préparer l'application d'un programme d'expansion économique, rapport devant être présenté à l'Assemblée le 30 septembre (celle-ci sera alors en session régulière).

Position française
Le ministre des Affaires étrangères de la France a apporté hier l'appui de son pays au plan occidental visant à confier le règlement du problème du Moyen-Orient à M. Dag Hammarskjöld, secrétaire général de l'ONU.

M. Maurice Couve de Murville, arrivé à New York mardi, a exhorté l'Assemblée générale extraordinaire des Nations Unies à faire confiance au secrétaire général et à lui laisser trouver les moyens de résoudre la crise levantine.

Cependant, les négociations se poursuivaient fébrilement en coulisses en faveur des différents projets destinés à régler la crise.

L'Inde, Ceylan et quelques autres pays asiatiques font campagne en faveur d'un plan réclamant le retrait des troupes américaines du Liban et des forces britanniques de la Jordanie, sans délai. Ils éprouveraient des difficultés même dans le groupe afro-asiatique.

Compromis possible

Sir Claude Corea, de Ceylan, qui a inauguré la séance d'hier, a déclaré que la différence entre les deux résolutions semble résider surtout dans la façon d'aborder le problème. Le fossé est "si étroit, qu'avec de la bonne volonté et un peu d'ingéniosité nous devrions pouvoir trouver une formule qui rencontrerait les deux points de vue," dit-il. Cette solution "allègerait d'une part les craintes de plusieurs en ce qui concerne l'intervention et le maintien de ces troupes et, d'autre part, recommanderait que le retrait soit rattaché à l'action des Nations Unies et non pas effectué sous la contrainte de l'Assemblée."

L'attitude soviétique

M. Arkady Sobolev, représentant permanent de l'URSS, a laissé entendre que sa délégation appuierait toute résolution de compromis venant du groupe afro-asiatique et exprimant l'espoir que les forces anglo-américaines se retirent de la Jordanie et du Liban "à une date prochaine".

En causant avec les journalistes avant la reprise du débat, M. Sobolev n'a pas voulu s'engager à appuyer totalement le projet de résolution du groupe.

"L'Union soviétique ne peut formuler de politique avant d'avoir un texte officiel à examiner," dit-il. "Mais je puis vous dire que le groupe afro-asiatique est dans la bonne voie."

EATON
L'ALLURE
AUTOMNE

des tailleurs est dégagee, seyante!

La silhouette se gonfle, s'arrondit pour ensuite s'amincir pour suivre la ligne qui se laisse deviner. Les tissus sont plus touffus, les lainages sont bouclés, brossés ou en relief pour créer l'illusion d'épaisseur. Nous n'avons reproduit qu'un modèle de notre collection d'automne. Il faut les voir dans tout l'éclat de leurs coloris de mosaïque.

Reproduit ici est le blouson jeune fille. Broadcloth importé de France en mousseline italienne, bleu Capri, brun Florentin, rouge mosaïque et noir. Tailles 9 à 17 59.95

En lainage worsted vénitien, noir ou brun foncé. Tailles 9 à 17. 49.95

Notre collection de tailleurs d'automne en est une des plus impressionnantes par l'originalité de ses modèles, la richesse de ses tissus... et ses prix remarquables.

Tailleurs, pour dames, au troisième chez EATON.

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

l'économie d'une petite voiture,
le confort d'une grande!

PANHARD

PLUS DE SECURITE, PLUS D'ESPACE, PLUS DE TECHNIQUE ET DE STYLE QU'AUCUNE AUTRE VOITURE DE MEME CATEGORIE.



6 PERSONNES
48 MILES AU GALLON
52 C.V.

TRACTION AVANT

MOTEUR A REFROIDISSEMENT PAR AIR

Distributeurs exclusifs pour

PANHARD ET CITROEN

UTO-FRANCE

7670 Blvd. Décarie (En face de Ruby Foo's)

4964 ch. de la Reine Marie RE. 9-2758-RE. 1-2778

PIECES • ENTRETIEN • MECANICIENS SPECIALISES

SI L'AMBITIEUX PROGRAMME EST REALISE

La production de l'avion CF-105 coûtera près de \$2 milliards

NOUVELLES SYNDICALES

Le piquetage a cessé à Lauzon mais le travail n'a pas repris

LAUZON — Le piquetage a cessé hier devant les établissements de la Davie Shipbuilding Limited, à Lauzon, le syndicat ayant décidé de se conformer à l'injonction émise la veille à la demande de la Compagnie. Mais la plupart des 2,000 ouvriers, cotisants de la Fédération nationale de la métallurgie (CTCC), ne se sont pas présentés au travail pour la troisième journée consécutive.

Les travailleurs du chantier naval ont cessé le travail hier suite de la rupture des négociations tendant à la conclusion d'une nouvelle convention collective. En abandonnant le travail, les ouvriers espèrent hâter la reprise des pourparlers et amener la compagnie à donner suite à leurs revendications: hausse de salaire d'environ 35 cents l'heure, semaine de travail de 40 heures, plutôt que 42 heures et demie. Le salaire horaire moyen varie présentement de \$1.28 à \$1.61.

Nombreux conflits ouvriers dans la province d'Ontario

Les conflits patronaux-syndicaux continuent d'assombrir la scène du monde ouvrier en Ontario. Les grèves déclenchées par les métallos et les distributeurs de bière ont fermé la plus grande aciérie du Canada et paralysé l'industrie de la bière dans la province.

Les employés dans la plus grosse usine de production de nickel songent à un vote de grève. Les ouvriers organisés dans les industries de l'auto, du camionnage et de l'électricité soumettent leurs griefs à des commissions de conciliation. Le syndicat international des électriciens a rejeté les recommandations d'une commission de conciliation. Et les employés municipaux de Toronto se préparent à la grève.

Bière

Les représentants des employés de l'industrie de la bière en Ontario rencontrent aujourd'hui les représentants patronaux pour régler la grève qui a asséché tous les débits de bière dans la province.

Les autorités des brasseries soumettraient aux Ouvriers unis des brasseries d'Amérique (CTC) une offre qui comprendrait une augmentation de salaire.

Mais des observateurs syndicaux ont dit que la grève pourrait bien se poursuivre quand même à cause de questions non monétaires en jeu qui dépassent les demandes d'augmentation.

Stelco

La grève des 8,000 métallos de la Steel Company of Canada à son usine d'Hamilton en est à son deuxième semaine et il n'y a aucune perspective de règlement prochain. Le syndicat réclame une augmentation globale de 35 cents l'heure. La Stelco a offert 5 cents. Les négocia-

Le Syndicat a fait savoir hier qu'il respecterait la consigne du tribunal et cesserait le piquetage. Mais, précise le communiqué, le "piquetage légal" (c'est-à-dire le refus de travail) continuera.

Par ailleurs, la Compagnie a intenté une action en dommages de \$50,000 au syndicat à qui il est notamment reproché d'avoir empêché, par la contrainte, les employés de bureaux de rentrer à l'usine.

Les négociations se poursuivent sur les questions non monétaires.

Dans l'industrie de l'automobile, les Ouvriers unis de l'automobile ont informé la General Motors of Canada hier qu'ils demandent la conciliation.

Les négociations se poursuivent sur les questions non monétaires. La dernière offre de la société a été de 14 cents d'augmentation sur une période contractuelle de deux ans.

La succursale de 16,000 membres de l'International Union of Mine, Mill and Smelter Workers, un syndicat indépendant, à Sudbury et Port Colborne, aux usines de l'International Nickel Company, se prépare à un vote possible de grève.

Une commission de conciliation prépare actuellement son rapport après avoir entendu les représentants de la compagnie et du syndicat sur la question des augmentations de salaires.

Les négociations ont été rompues la semaine dernière à Toronto. Les deux locaux ont donné à leur exécutif la permission de demander un vote de grève si les négociations échouent.

Ailleurs dans le monde ouvrier

Marins: Un porte-parole du Syndicat international des marins a révélé hier, qu'un vote de grève est actuellement en cours parmi ses 3,000 marins naviguant sur les Grands Lacs. On connaît le résultat de ce vote dans trois semaines environ.

Le syndicat a déjà rejeté une sentence arbitrale recommandant une augmentation de salaire de 5 p.c. rétroactive au mois d'avril et une autre augmentation de 4 p.c. l'an prochain. Le syndicat exige une augmentation immédiate de 10 p.c. Des négociations auront lieu bientôt avec les armateurs des Grands Lacs représentés par la Lake Carriers Association.

(Suite à la page 2)

L'impôt sur le revenu serait majoré pour financer le projet

OTTAWA — On a laissé entendre, hier, dans les milieux gouvernementaux que le programme de production de l'avion intercepteur supersonique CF-105 coûtera près de \$2,000,000,000 au cours des trois prochaines années, si le gouvernement décide d'ordonner la production en série de cet appareil.

De tels déboursés entraîneraient inévitablement des budgets de défense excédant deux milliards de dollars pour chacune de ces trois années et une hausse presque inévitable des impôts. Le budget de défense pour l'exercice fiscal se terminant le 31 mars est de \$1,686,000,000.

Une source compétente a fait savoir que la décision relative à la production en série du CF-105 est l'une des plus difficiles qu'un gouvernement canadien ait eu à prendre en temps de paix.

Le cabinet devra se prononcer très prochainement, soit d'ici quatre mois et même avant.

De cette décision peut dépendre non seulement tout l'effort de défense du Canada pour l'avenir, mais aussi la disponibilité de fonds pour des dépenses relatives à des domaines non militaires.

Par exemple, si l'administration décide d'autoriser les lourdes dépenses de production du CF-105, elle devra probablement retarder l'achat d'autre équipement dont la marine et l'armée ont besoin.

C'est un fait connu que le gouvernement craint la perspective d'avoir à causer du chômage dans l'industrie de l'aviation militaire.

Par contre, la décision de lancer définitivement la production du CF-105 peut éventuellement provoquer du chômage

dans l'industrie de la construction navale, parce que le gouvernement serait alors incapable de maintenir son programme de construction de destroyers.

Ainsi donc, presque toutes les décisions relatives à l'achat d'équipement pour les forces armées dépendront de celle qu'on prendra au sujet du CF-105.

Le gouvernement a fait de son mieux pour amener les Etats-Unis à acheter des avions CF-105, mais ses efforts ont échoué.

Toutefois, il est entendu que les Etats-Unis ont consenti à partager avec le Canada le coût de l'adoption au Canada d'un système SAGE pour accélérer la compilation et la transmission de l'information relative au système de défense aérienne.

Les Etats-Unis ont consenti à partager ces frais considérables, évalués à quelque \$100,000,000, en se basant sur la prévision que les avions intercepteurs américains utiliseraient le système autant et peut-être plus que les avions de combat du CARC.

Le 31 mars 1959, le programme de production du CF-105 aura déjà coûté près de \$400,000,000. Ces chiffres comprennent le coût de production de 37 modèles d'essai présentement en voie de réalisation chez le manufacturier Avro Aircraft Limited, à Malton, Ont. Le coût moyen d'un de ces modèles d'essai est de \$6,100,000.

Des députés du Québec tentent d'étendre à leur province les exemptions du dernier budget

Ottawa — Les députés québécois ont laborieusement cherché hier un moyen de faire bénéficier les épouses québécoises de certaines dispositions du dernier budget fédéral. Il s'agit des exemptions de droits fiscaux décrets sur les dons de valeurs immobilières ne dépassant pas \$10,000 faits par les époux canadiens à leurs conjointes. La difficulté provient de ce que le code civil de la province de Québec interdit ces dons entre époux vivants alors que la Commission des lois les autorise.

Les libéraux ont proposé que le bill autorisant cette exemption d'impôt ne soit pas lu tant que l'on n'aura pas étudié plus à fond le moyen d'en faire bénéficier les épouses québécoises. Leur principal porte-parole, député de Maisonneuve, dont l'amendement a été présenté hier soir, hier, un autre libéral, M. Alexis Caron, de Hull, est intervenu dans le même sens mais pour rencontrer la même opposition ministérielle.

C'est le député conservateur de Bellechasse, M. Noël Dorion, qui s'est porté à la défense de la politique ministérielle en déclarant que le Parlement légifèrerait pour le Canada tout entier et en niant au bill Fleming un caractère discriminatoire pour les Québécois. D'autre part, il a refusé au Parlement fédéral le droit de s'ingérer dans une question qui ne regarde que la Législature du Québec, les droits civils.

La solution à la difficulté survenue à propos d'une des clauses du budget ne peut donc être trouvée, selon M. Dorion, que par la Législature du Québec qui, à son sens, devrait amender le Code Civil de façon à permettre aux Québécois de bénéficier de la loi fédérale.

M. Dorion s'est attaqué aux libéraux qui, selon lui, "admettaient tous, les uns implicitement, les autres explicitement, que le moindre changement qui apportait à la disposition telle que rédigée pour constituer une intrusion dans les pouvoirs qui sont expressément attribués aux provinces et, notamment, à la province de Québec."

"L'article tel que rédigé, dit-il encore, ne constitue en aucune façon une injustice pour la province de Québec. Il n'est pas discriminatoire... rien, absolument rien n'empêche la pro-

pour mettre en vigueur les recommandations sur lesquelles les savants en sont venus à une entente.

Certains croient savoir que le point principal dans l'entente a été une décision de recommander que près de 200 postes de détecteurs soient installés sur terre et sur mer. Ils seraient munis d'appareils électroniques et d'autres instruments pour enregistrer toute explosion.

Problèmes à résoudre

Il reste les problèmes suivants à résoudre:

1. Qui financerait le réseau mondial de postes de contrôle? 2. Est-ce que les Nations Unies accepteraient la responsabilité du réseau ou est-ce que la direction de celui-ci serait laissée à des experts choisis dans les principaux pays?

3. Quelle liberté aurait les inspecteurs qui feraient des enquêtes sur les lieux mêmes?

Alors que les savants étaient réunis en Suisse, les Etats-Unis ont entrepris une série d'essais nucléaires dans le Pacifique. La Grande-Bretagne se prépare en vue d'une série d'essais également dans le Pacifique. La Russie a annoncé la cessation de ses propres essais en mars dernier.

Les savants qui ont travaillé à l'accord technique à Genève représentaient les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et le Canada, du côté occidental, et la Russie, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Roumanie, du côté communiste.

Aux Communes

OTTAWA—Voici les points saillants de la séance d'hier aux Communes:

• La Chambre a adopté les prévisions budgétaires du ministre des mines et des relevés techniques qui s'élevaient à \$50,000,000.

• Le ministre des mines, M. Comtois, annonce que l'industrie minière va continuer, selon lui, de contribuer à la prospérité du pays.

• M. Douglas Fisher (PSD de Port-Arthur) affirme que certains exploitants de mines d'or intensifient délibérément leur production de minerai à faible teneur d'or pour ainsi toucher les subventions fédérales.

• M. Comtois répond que son ministère n'a pas acquis la preuve de l'existence de cette pratique.

• M. Armand Dumas (libéral de Villeneuve) engage le gouvernement à dépenser davantage pour les relevés géologiques.

• Par 141 voix contre 41, la Chambre repousse une motion du PSD tendant à faire échec à l'augmentation des droits d'importation sur les lainages britanniques.

• Les Communes adoptent le projet de loi portant exemption fiscale jusqu'à concurrence de \$10,000 sur les versements de valeurs immobilières entre mari et femme.

• Le sénateur David Croll (libéral d'Ontario) est d'avis que le régime canadien de libération conditionnelle est l'un des plus retardataires au monde.

• Aujourd'hui, les Communes reprennent à 11 heures l'examen des prévisions budgétaires.

vince de Québec de tirer, dès cet automne, avantage de la disposition...

Et pour cela il appartiendra tout simplement au gouvernement de la province de Québec, de qui relève seul le droit d'amender son code civil, de faire en sorte que l'on puisse tirer avantage de la disposition qui a été reconnue par tous nos amis de l'opposition comme étant une disposition éminemment sociale et éminemment propre à maintenir la sécurité de nos foyers.

"Le code civil, nous sommes tous de cet avis, dans la province de Québec, a été pour nous un élément de survie; il a été une des structures les plus importantes qui soient; il a permis d'établir le cadre à l'intérieur duquel s'est développé le groupe auquel nous appartenons."

Les libéraux, pour leur part, ont admis que seule la province de Québec peut amender le code civil mais ils ont continué à soutenir que les dispositions budgétaires causent un préjudice aux citoyens du Québec en ce sens qu'ils ne peuvent s'en prévaloir immédiatement. Pour eux, le problème n'est pas résolu et le gouvernement doit porter la responsabilité de n'avoir pas prévu les difficultés causées par son ignorance d'une des clauses essentielles du code civil québécois.



Le président des étudiants de l'Université de Montréal a rencontré hier les représentants du Prêt d'Honneur, une institution de la Société Saint-Jean-Baptiste qui, dans une certaine mesure, pourvoit aux besoins matériels des étudiants moins fortunés. Ci-haut, de gauche à droite: MM. Raymond Dupuis, président de la campagne de souscription du Prêt d'Honneur; Jean Cournoyer, président de l'Association des étudiants de l'U. de M.; l'abbé Paul Grégoire, aumônier des étudiants; Paul Guertin, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; Eugène Therrien, membre du comité exécutif du Prêt d'Honneur; Marcel Cloutier, directeur du service de placement de l'U. de M.

PRET D'HONNEUR

Les étudiants ont besoin de plus d'argent

Au cours de l'été qui s'achève, marqué par le chômage et le fléchissement de l'économie, les emplois offerts aux étudiants en vacances ont été rares et mal rétribués. Aussi, à la rentrée, les problèmes matériels d'un bon nombre d'étudiants sont-ils particulièrement aigus, à tel point que plusieurs d'entre eux devront songer à abandonner leurs études si les autorités compétentes n'avisent pas sans délai aux mesures à prendre.

Telle est, en substance, la conclusion des entretiens qu'ont eus hier à Montréal le président de l'Association générale des étudiants de l'U. de M., M. Jean Cournoyer, l'aumônier des étudiants l'abbé Paul Grégoire, le directeur du service de placement de l'U. de M., Marcel Cloutier, ainsi que les représentants de la campagne du Prêt d'Honneur, une institution de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Il a donc été convenu que la prochaine campagne du Prêt d'Honneur sera largement intensifiée de manière à accroître le nombre des prêts consentis aux étudiants moins fortunés qui entendent poursuivre leurs études et ne peuvent, à même les revenus d'emplois éphémères, couvrir à la fois les frais académiques et se loger convenablement à proximité de l'Université.

MM. Raymond Dupuis, président de la campagne du Prêt d'Honneur, Eugène Therrien, membre du comité exécutif de cette institution, et Marcel Cloutier ont reconnu "l'urgence du problème"; certes, les prêts octroyés ne constituent qu'un élément de la solution, mais dans la mesure de leurs moyens, les intéressés tenteront d'aider les étudiants.

C'est pourquoi, les représentants du Prêt d'Honneur ont pris la décision de solliciter prochainement les entreprises commerciales susceptibles de souscrire à la campagne. De la même manière, le public sera invité, cette année, à se montrer plus généreux.

Taits divers

Quatre mois à l'assailant du curé de St-Valérien

SWEETSBURY — Le juge Patrick E. Delaney, de la Cour de magistrat de Sweetburg, a condamné, mardi, à 4 mois de prison Florent Beauregard qui était accusé d'avoir assailli l'abbé Adélard Robidoux, curé de St-Valérien, le 14 juillet dernier.

L'incident qui a conduit à cette condamnation suivit les élections de la Commission scolaire de St-Valérien le 14 juillet. Le curé de la paroisse favorisait le projet d'une école catholique et les contribuables élurent comme commissaires MM. Léopold Daviau et Lorenzo Brasseur qui s'opposaient à cette école.

Au soir de l'élection les vainqueurs étaient en train de brûler, ici et là dans le village, des bonshommes de paille. Aux environs de minuit, selon le témoignage que le curé rendit lui-même au procès, il sortit de son presbytère armé d'une carabine à plomb et se rendit en auto au lieu des célébrations pour demander à tout ce monde de se disperser.

C'est alors qu'un des citoyens, M. Lucien Croteau, intervint pour enlever sa carabine au curé avec l'aide de Florent Beauregard. Celui-ci le serra fortement, le frappa au visage, lui enleva son collier romain et sa soutane et le lança au loin. Des témoins ont corroboré ce témoignage de l'abbé Robidoux.

En défense cependant d'autres personnes sont venues témoigner qu'elles avaient bien vu M. Beauregard presser fortement le curé de leur paroisse, mais qu'elles ne l'avaient pas vue le frapper.

L'accusé lui-même témoigna et déclara qu'il avait voulu enlever l'arme au prêtre sachant le danger des armes à feu. Dans l'obscurité il n'avait pu distinguer qu'il s'agissait simplement d'une carabine à plomb comme en utilisent les enfants. M. Beauregard nia avoir frappé le prêtre. Il admit cependant avoir déjà été condamné pour une bagarre dans un cabaret et le juge lui imposa quatre mois de prison.

Des manifestants demandent la démission du maire et de 4 échevins de Jacques-Cartier

JACQUES-CARTIER — A l'issue d'une assemblée du conseil municipal de Jacques-Cartier, municipalité de la banlieue montréalaise, une centaine de citoyens ont réclamé, mardi soir, la démission du maire Jos-Louis Chamberland et de quatre échevins: MM. Jean-Paul Tossignat, André Camarère, Antonio Thibault et Paul-Armand Trudeau. Cette centaine de citoyens parmi lesquels on remarquait M. Léo Aldé Rémillard, qui joua un rôle lors des dernières élections municipales de Jacques-Cartier, voulaient la démission du maire et des 4 échevins parce qu'ils avaient supporté un projet d'emprunt de \$6,372,075 destiné à permettre le pavage des rues et de construction de trottoirs, projet d'emprunt qui a été rejeté par un référendum populaire tenu vendredi et samedi dernier. Les manifestants insinuaient comme un vote de non-confiance le vote donné au référendum et demandaient aux supporters du projet de résigner leurs fonctions. Ils ne faisaient exception que pour 2 conseillers, MM. Thomas Dubuc et Lucien Bourdon parce qu'ils s'étaient opposés au projet.

Moins de 30 p.c. se sont prononcés lors du référendum, 992 contribuables-propriétaires, soit 81.1 p.c. de ceux qui ont voté, se sont prononcés contre l'emprunt et 232, 18.9 p.c., se sont déclarés en faveur.

La manifestation de mardi soir a commencé à l'hôtel de ville de Jacques-Cartier mais quand M. Chamberland eut disparu dans son bureau, les mécontents se transportèrent à la résidence de M. Paul Trudeau, le seul conseiller qui n'avait pas participé à la réunion du conseil. La police les suivit là et les empêcha de pénétrer dans la maison du conseiller. Les manifestants décidèrent ensuite de se rendre à la maison du conseiller Camarère et demandèrent aux supporters du projet de résigner leurs fonctions. Ils ne faisaient exception que pour 2 conseillers, MM. Thomas Dubuc et Lucien Bourdon parce qu'ils s'étaient opposés au projet.

La manifestation de mardi soir a commencé à l'hôtel de ville de Jacques-Cartier mais quand M. Chamberland eut disparu dans son bureau, les mécontents se transportèrent à la résidence de M. Paul Trudeau, le seul conseiller qui n'avait pas participé à la réunion du conseil. La police les suivit là et les empêcha de pénétrer dans la maison du conseiller. Les manifestants décidèrent ensuite de se rendre à la maison du conseiller Camarère et demandèrent aux supporters du projet de résigner leurs fonctions. Ils ne faisaient exception que pour 2 conseillers, MM. Thomas Dubuc et Lucien Bourdon parce qu'ils s'étaient opposés au projet.

APRES L'ENTENTE DE GENEVE SUR LES ESSAIS NUCLEAIRES

L'accord entre savants des deux blocs peut ouvrir la voie à la tenue d'une "conférence au sommet", dit Eisenhower

WASHINGTON — Le président Eisenhower a déclaré hier, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, que le projet d'accord mis au point par des savants des pays occidentaux et communistes sur les moyens de contrôler le respect d'une éventuelle cessation générale des expériences nucléaires, est le type de réalisations susceptibles de hâter la tenue d'une véritable "conférence au sommet".

Répondant à des questions qui lui étaient posées au sujet de la "conférence nucléaire de Genève", le président a dit que l'accord intervenu entre les experts des deux blocs (accord qui doit être signé aujourd'hui) est extrêmement encourageant et permet d'espérer que de nouveaux et plus importants progrès seront faits prochainement dans l'effort pour diminuer la tension internationale, voire pour mettre un terme à la "guerre froide".

Le président a toutefois ajouté que l'entente mise au point à Genève n'est pas en elle-même suffisante pour ouvrir l'espoir d'une prochaine rencontre fructueuse des chefs de gouvernement, comme les autorités soviétiques ont paru le lire. Toute réunion de ce genre devra être soigneusement préparée par des pourparlers à des échelons inférieurs à répétition.

Par ailleurs, au Sénat, M. H. Humphrey, sénateur démocrate,

a demandé avec insistance que le président Eisenhower annonce que les Etats-Unis sont disposés à ouvrir prochainement des négociations sur la suspension internationale des expériences nucléaires. Le sénateur a dit qu'il était urgent que les hommes politiques mettent à profit l'heureux accord auquel en sont arrivés les savants de huit pays des deux blocs.

Il n'y a eu aucune tentative de la part des experts, d'en arriver à une décision politique quelconque comme une recommandation pour mettre fin aux essais nucléaires.

Cependant, les autorités américaines disent que la Russie pourra se servir de l'accord de Genève pour forcer les Etats-Unis à mettre fin aux essais. C'est là une interprétation rejetée à l'avance par le président Eisenhower.

La position américaine, telle qu'elle a été établie dans le passé par Eisenhower et le secrétaire d'Etat Dulles, est que tout accord conclu par les savants de l'est et de l'ouest peut conduire à la suspension des essais, mais que les Etats-Unis refusent d'être liés à l'avance.

En attendant un rapport final de la part des savants des deux parties, les autorités du secrétariat d'Etat ont refusé de commenter la signification de l'accord de Genève dont on n'a pas révélé les détails.

Les autorités ici prévoient que de laborieux pourparlers diplomatiques seront nécessaires

pour mettre en vigueur les recommandations sur lesquelles les savants en sont venus à une entente.

Certains croient savoir que le point principal dans l'entente a été une décision de recommander que près de 200 postes de détecteurs soient installés sur terre et sur mer. Ils seraient munis d'appareils électroniques et d'autres instruments pour enregistrer toute explosion.

Problèmes à résoudre

Il reste les problèmes suivants à résoudre:

1. Qui financerait le réseau mondial de postes de contrôle? 2. Est-ce que les Nations Unies accepteraient la responsabilité du réseau ou est-ce que la direction de celui-ci serait laissée à des experts choisis dans les principaux pays?

3. Quelle liberté aurait les inspecteurs qui feraient des enquêtes sur les lieux mêmes?

Alors que les savants étaient réunis en Suisse, les Etats-Unis ont entrepris une série d'essais nucléaires dans le Pacifique. La Grande-Bretagne se prépare en vue d'une série d'essais également dans le Pacifique. La Russie a annoncé la cessation de ses propres essais en mars dernier.

Les savants qui ont travaillé à l'accord technique à Genève représentaient les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et le Canada, du côté occidental, et la Russie, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Roumanie, du côté communiste.



"La meilleure voiture de France!"

Enfin à Montréal!
la PEUGEOT 403

SEULEMENT \$2195. EQUIPEE

- Sedan sport luxueux
- Six passagers
- Ultra Élégante

- 30 milles au gallon
- 80 milles à l'heure
- 4 cylindres

ECHANGES ACCEPTES — GARANTIE ABSOLUE — SERVICE DE PIECES —

Voyez cette merveille aujourd'hui chez...

Suburban Motors Ltd

J.P. NANTREL, président

400 boul. Décarie — Ville St-Laurent — RI. 8-8801

**BUVEZ
A VOTRE SOIF...
BUVEZ
A VOTRE SANTÉ!**

eau vivante, aux
bienfaits appréciables depuis
des millénaires, apporte

**VICHY
CELESTINS
FRANCE**

à l'organisme des sels
minéraux naturels et des
principes rafraichissants
qui combattent l'effet
dépouillant de la chaleur.

MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS,
EXIGEZ
CELESTINS

*l'eau qui fait...
du bien*

LE DEVOIR, MONTREAL, JEUDI, 21 AOUT 1958

L'Hydro-Québec a fait moins que l'Hydro ontarienne

Il s'agit bien de l'électricité et non du gaz naturel

Les commissaires de l'Hydro-Québec, anciens et nouveaux, ont affirmé dans la déclaration collective qu'ils ont publiée il y a quelques semaines qu'ils avaient recommandé la vente du réseau de gaz afin de pouvoir se consacrer plus activement à la mise en valeur des ressources hydro-électriques de la province. Cet argument boiteux et contestable supposait au moins que l'Hydro-Québec avait tenté un vigoureux effort pour augmenter la production de l'électricité dans la province.

Ce n'est malheureusement pas le cas. L'Hydro-Québec — depuis quatorze ans qu'elle existe et quatorze ans que le gouvernement de l'Union nationale est au pouvoir — a fait beaucoup moins que l'Hydro ontarienne pendant la même période. Pendant que l'Hydro ontarienne construisait 12 nouvelles centrales, sa concurrente québécoise n'en construisait que deux. Pendant que l'Hydro ontarienne augmentait sa production d'électricité de 4,240,000 chevaux-vapeur, sa concurrente québécoise se contentait d'une augmentation de 1,776,000 chevaux-vapeur.

C'est dire que l'Hydro-Québec s'est contentée, pendant cette période de 14 ans, d'un développement qui n'atteint même pas la moitié de celui de l'Hydro ontarienne. C'est ce que révèle l'analyse d'un bulletin publié par le ministère fédéral des ressources naturelles et du Nord canadien publié à la fin de l'année dernière.

Repassons maintenant dans le détail, toujours d'après ce bulletin qui est très complet, les entreprises respectives des commissions hydro-électriques des deux grandes provinces du pays. L'Hydro ontarienne a trouvé le moyen d'augmenter fortement par de grands travaux la production de ses centrales de Niagara. Elle a aménagé tous les rapides de l'Outaouais qu'elle avait obtenus en vertu d'un accord de partage avec le Québec — rapides des Joachims, de la Cave, des Chenaux. Elle a encore mis en valeur d'autres sources d'énergie hydro-électrique moins considérables.

Qu'est-ce que l'Hydro-Québec a fait? Elle a construit la centrale numéro 1 de Bersimis — une entreprise considérable puisqu'elle doit produire éventuellement 1,200,000 chevaux-vapeur. Elle a construit la centrale beaucoup moins considérable du Rapide 2 sur le haut Outaouais qui produit 64,000 chevaux-vapeur. Elle a augmenté la production des deux grandes centrales de Beauharnois ainsi que celle de la centrale moins considérable du Rapide 7 sur l'Outaouais.

L'Hydro-Québec est sans doute, à la veille d'inaugurer la centrale numéro 2 de Bersimis qui est une entreprise considérable. Par contre, l'Hydro ontarienne

inaugurerait ces jours derniers la centrale encore plus considérable qu'elle vient de construire par suite de la canalisation du Saint-Laurent.

L'Hydro ontarienne a donc fait énormément plus que sa concurrente québécoise au cours de ces quatorze années. M. Duplessis n'aime pas les comparaisons entre le Québec et l'Ontario. C'est qu'elles soulignent trop crûment les déficiences de son administration.

Les comparaisons entre les deux grandes provinces centrales n'en sont pas moins pertinentes. Leur économie est presque en tout point semblable. Leur population est comparable même si l'Ontario possède sur le Québec une avance qu'elle a augmentée en ces dernières années grâce aux efforts faits par son gouvernement pour augmenter la population par l'immigration et l'essor industriel par tous les moyens dont il pouvait user.

Dans le cas particulier qui nous occupe, la comparaison s'établit fort bien même si l'on fait tenir compte de certains facteurs divergents. L'Hydro ontarienne était bien plus partagée que sa concurrente québécoise puisque la plupart des sources d'énergie hydro-électrique dans la province étaient déjà aménagées. Il lui a fallu s'ingénier pour augmenter leur production en utilisant pleinement leur potentiel. C'est ainsi qu'elle a fait jouer toute l'influence politique du gouvernement ontarien et de la population ontarienne tout entière pour hâter la canalisation du Saint-Laurent.

L'Hydro ontarienne était sans doute aiguillonnée par la pénurie d'électricité qui menaçait d'entraver le développement industriel de la province. L'Hydro-Québec aurait dû se sentir animée de la même ardeur depuis que la canalisation du Saint-Laurent était décidée, puisque ces travaux étaient de nature à attirer l'industrie de l'Ontario dont la situation géographique devenait plus favorable. La production massive d'électricité bon marché chez nous aurait pu constituer un facteur important pour nous aider à soutenir la concurrence.

Les commissaires, anciens et nouveaux, de l'Hydro-Québec et surtout le gouvernement d'Union nationale dont ils dépendaient n'ont donc pas fait merveille au cours de ces quatorze années si l'on compare leurs réalisations à celles de l'Hydro ontarienne. Les soucis d'administration du réseau de gaz de Montréal n'étaient pas assez grands pour les empêcher de faire mieux. L'explication, il faut la chercher ailleurs. S'ils n'ont pas fait davantage, c'est qu'ils ont voulu favoriser les entreprises privées dans le domaine de l'électricité comme dans le domaine du gaz.

Pierre VIGEANT

Blocs-Notes

Fusion de journaux

Un autre quotidien vient de disparaître: le "Times-Star", de Cincinnati, qui existait depuis plus d'un siècle. Comme tant d'autres journaux qui ont dû cesser de paraître depuis la fin de la guerre, il est victime de la hausse du coût de production. Devant l'accumulation des déficits et l'impossibilité de renflouer l'entreprise, ses propriétaires l'ont vendu au journal concurrent: le "Cincinnati Post".

Le coût de production du journal exige de forts tirages, si bien que dans un grand nombre de villes, aux États-Unis comme au Canada, les quotidiens les moins répandus sont graduellement éliminés. Le Times-Star a tenu plus longtemps que le justifie les seuls aspects financiers du problème; c'était depuis plusieurs générations le journal de la famille Taft, et le dernier président, M. H. Taft, s'est efforcé de le maintenir, malgré les déficits qui se répétaient depuis 1952. Le déficit du dernier exercice, terminé le 31 mars, dépassait le million de dollars, et celui de l'année courante promettait d'être encore bien plus élevé.

Au moment de sa disparition le Times-Star avait un tirage de 149,000. Son concurrent, qui l'a absorbé, ne le dépassait que de 8,000; mais il était le plus fort parce qu'il appartenait à la puissante chaîne Scripps-Howard, qui s'étend à toutes les régions des États-Unis. En plus du Post, qui désormais sera le seul quotidien du soir de Cincinnati, cette chaîne contrôle l'unique quotidien du matin, l'Enquirer, et son édition du dimanche. De sorte qu'à Cincinnati, ce groupe

Les essais nucléaires

En six semaines, les experts réunis à Genève ont réussi à s'entendre sur les moyens de contrôle et de détection des expériences nucléaires, ce qui devait préparer la voie à un accord international sur l'arrêt de ces expériences. Au cours des dernières années il est arrivé à plusieurs reprises pendant les négociations de désarmement, en particulier au comité des

Cinq, à Londres, que des formules élaborées en commun par les délégués occidentaux et soviétiques laissent espérer un accord au moins préliminaire ou partiel. Chaque fois, les Russes se sont dérobés sur la question des contrôles. Les travaux qui s'achèvent ces jours-ci à Genève sont donc d'une particulière importance.

Si l'aspect technique du problème n'avait pas été soigneusement isolé de ses incidences politiques, on serait probablement retombé dans les vieilles ornières de la propagande. Jusqu'à la dernière minute, Moscou a tenté de mêler les deux questions; quelques jours avant la réunion, le Kremlin a de nouveau exigé une promesse des États-Unis qu'un accord serait conclu si l'on s'entendait sur les moyens de contrôle; on a craint que les délégués communistes ne se rendraient pas.

Et voici que l'accord paraît complet. Des stations de contrôle aux endroits voulus assureront une surveillance efficace au moyen de sept méthodes capables de détecter toute explosion clandestine; et des satellites surveilleront l'atmosphère pour repérer les explosions à haute altitude.

La Chine

Les conclusions des experts ne sont pas encore connues, mais il est possible que leur rapport pose de nouveau la question de la reconnaissance de la Chine communiste par les Nations Unies. Selon le témoignage donné au mois de mai devant

L'IRAK À L'HEURE DE LA REVOLUTION

Les petits bourgeois sur la sellette

par Jules JAUFFRAY

BAGDAD, août. — Une conversation avec Kamel Chaterji, le chef du parti national démocratique, éclaire bien des points obscurs de la révolution irakienne. Le vieux révolutionnaire idéaliste reçoit dans sa bibliothèque (1). Il choisit les heures matinales "afin d'avoir le temps de bavarder plus librement". D'emblée, un souvenir le touche et l'émue. En janvier 1958, lors d'un voyage rapide en Irak, le professeur Louis Massignon le visita à la maison centrale de Bagdad, emportant même de sa visite une émouvante photo du leader irakien derrière les barreaux.

Puis, de personnellement la conversation prend un tour plus général. Chaterji était au courant, affirmait-il, du coup d'État projeté par le général Abdel Kerim Kassim. Il établit alors la liste des ministres du futur cabinet, ayant soin d'ailleurs, afin d'éviter les fuites, de ne point informer les intéressés. Lui-même tomba d'accord avec les chefs militaires que sa présence hors du gouvernement était plus utile pour la cause révolutionnaire qu'un portefeuille ministériel.

Union sacrée

Il se défend de vouloir appliquer la "chaabiyah" (ses théories "populistes" élaborées il y a une vingtaine d'années), et se refuse à l'apposer au nationalisme. La révolution a été un acte total impliquant toute la population quelle que soit la doctrine que chacun individuellement peut chérir. Pour un certain temps l'union sacrée doit subsister, le but commun demeurant l'élimination de la corruption et la justice sociale. Aussi n'est-il point nécessaire de rétablir la vie politique avec des partis, tout au moins pour le moment.

Ayant dépassé un stade préliminaire, la révolution instaurera alors la démocratie. Celle-ci implique le respect de la loi de la majorité. "Je ne suis point marxiste, comme on le prétend volontiers", affirme Chaterji, et j'ignore le communisme. J'ai dans ma jeunesse lu des ouvrages de doctrine communiste que d'autres ouvrages philosophiques, il ne m'en est resté que le socialisme dans le sens du travailisme britannique.

Si la lutte politique implique un combat avec le communisme "mes amis et moi n'hésiterons point à le mener. Mais ce combat ne laissera au vainqueur aucune amertume, car le vainqueur n'aura fait que jouer la loi de la majorité et le libre jeu de la démocratie". L'entretien que je résume est terminé, bien que Kamel Chaterji m'invite à lui poser d'autres questions. Tout à l'heure un coup de téléphone lui a rappelé un rendez-vous urgent. Nous nous quittons alors que le paisible quartier qui enveloppe sa demeure achève de se réveiller.

Idealisme utopique? Sans doute. Le 13 juillet les murs de Bagdad s'étaient couverts du slogan: "Vive la République populaire d'Irak!". Le lendemain, d'ordre du premier ministre, il était effacé et, assurément, ses naïfs rédacteurs arrêtés. A lui seul il symbolisait un courant très profond dans la masse irakienne, courant qui put se donner libre cours le 4 août lors de l'arrivée de Gregori Zaitzev, ambassadeur soviétique auprès de la République irakienne. "Nous ne le laisserons point fouler le sol de Bagdad, mais le porterons sur nos épaules", assuraient les jeunes gens. Cela facilitait bien ariver. Il fallut la police pour dégager l'ambassadeur de la foule où il risquait d'être étouffé.

Froid, un tantinet cassant, vêtu vaillamment d'un étonnant veston de confection bleu marine aux boutons tirant l'oeil, et d'un pantalon au fond tombant, Zaitzev offre un contraste total avec Chaterji. On sent chez l'ambassadeur — qui fut chef de la section du Moyen-Orient au ministère des affaires étrangères de Moscou — un comité sénatorial de Washington, par le Dr Hans Bethe, il serait nécessaire d'installer des stations de surveillance non seulement en Union soviétique mais aussi en Chine.

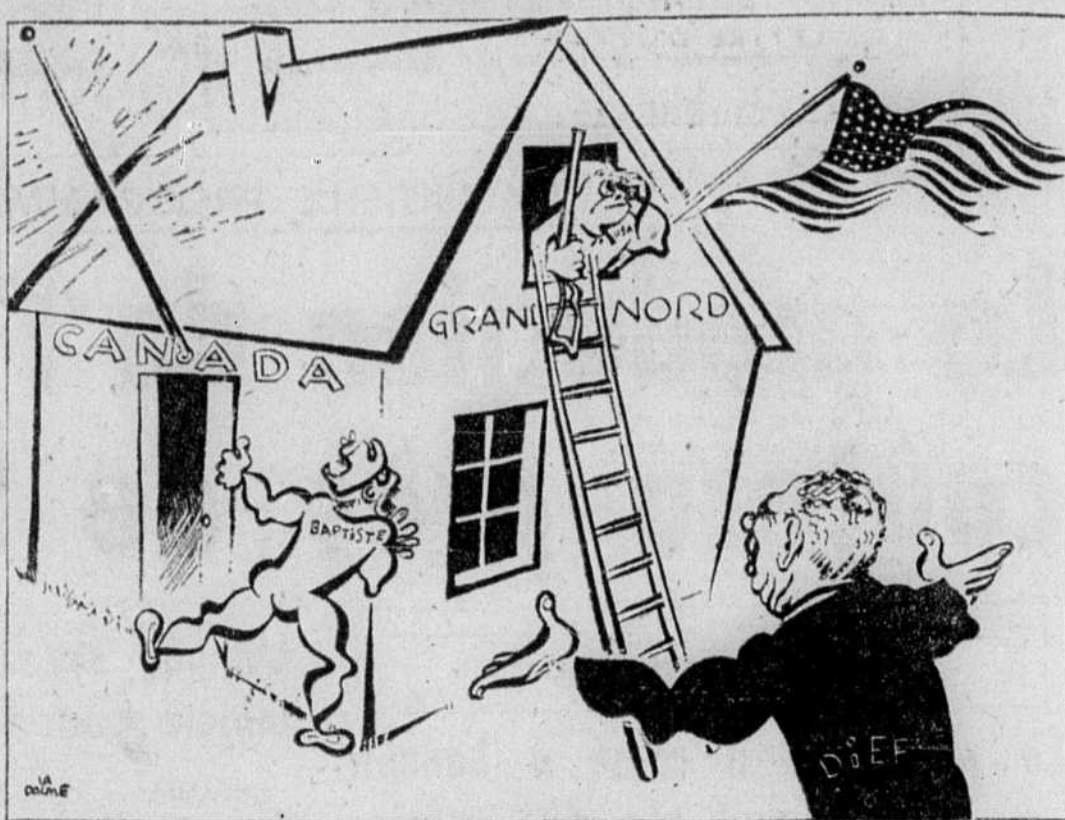
Dans certaines régions asiatiques les secousses sismiques sont fréquentes et à moins d'avoir des postes de contrôle en Chine, il serait difficile de distinguer ces secousses d'explosions atomiques souterraines produites en territoire soviétique. D'après M. Bethe, les tremblements de terre, d'un kiloton ou plus, qui surviennent chaque année en Russie et en Chine sont au nombre d'environ 2,500. Il est possible que pour accepter des stations de contrôle chez elle la Chine exige son admission à l'O.N.U.

Si cela devenait une condition nécessaire à un accord international pour l'arrêt des essais nucléaires, la pression de l'opinion mondiale sur Washington serait très forte, d'autant plus que les experts s'accordent de plus en plus quant aux dangers de ces explosions pour l'humanité. Moscou manœuvrait peut-être en ce sens, et cela expliquerait que les experts des pays communistes ont accepté sur ce point les exigences techniques de l'Occident en matière d'inspection et de contrôle.

P. S.

(1) Voir le Monde des 13 et 14 août 1958.

Hourra pour la petite différence



Dief: "T'as pas besoin de permission pour monter chez toi, juste une petite autorisation".

COURRIER DE FRANCE

La Constitution et l'outre-mer

par Pierre de GRANDPRE

Dans son discours du 14 juillet dernier, le général de Gaulle, au grand soulagement de ceux qui ont foi en sa sagesse politique, mais qui pouvaient légitimement s'inquiéter des honneurs et absolutions spectaculaires accordés aux hommes du "coup de force", précisément en ce jour de fête républicaine, a dit sa ferme intention de créer avec l'outre-mer une "vaste et libre communauté" de "peuples associés". Cet engagement, témoignage d'une vision élevée du problème, est bien celui que pouvaient laisser attendre les attitudes passées de l'homme de Brazzaville, initiateur de cette Union française qu'il a retrouvée si fort en panne après dix ans.

L'avenir de la France comme grande puissance et l'assainissement de ses rapports avec le grand corps africain lié à son destin, ne dépend pas tellement de telle ou telle forme juridique particulière que de l'intervention, en ces heures de crise, d'un vaste contrat bilatéral, fondé sur le consentement mutuel et consolidé progressivement dans l'avenir par des avantages réciproques. Il est vrai, puisque nous venons d'évoquer Brazzaville, qu'un discours de ce genre ne fait jamais qu'une promesse supplémentaire et que ce sont des actes précis qu'attendent aujourd'hui des hommes comme M. Léopold Senghor, qui se plaignait, il y a quelques semaines, au congrès du Parti du regroupement africain à Conakry, que la France soit toujours en retard d'une réforme: "Avant la libération, a-t-il dit, nous demandions l'assimilation, qui nous fut refusée. Après la libération nous demandâmes la fédération, mais on nous offrit l'assimilation. Récemment nous demandâmes une véritable République fédérale, on nous offrit une fédération".

Le choix

Le geste concret et hardi que pose de Gaulle, au nom de la France, dans l'avant-projet de Constitution actuellement à l'étude, c'est d'offrir aux territoires d'outre-mer le choix entre l'indépendance et l'association. Donner et retenir ne vaut: il faut trancher dans le vif. Le principe s'applique aussi bien au comportement de la France qu'à celui des partenaires de la République: ce sera ou la collaboration avec ses avantages, ou les responsabilités d'une sécession. C'est ce qu'est venu dire le général le 10 août devant le Comité consultatif constitutionnel, en simplifiant le débat et en le dégageant d'un touffu maquis juridique.

L'option, a-t-il déclaré, c'est la sécession ou l'association. Si les territoires d'outre-mer disent "non" au référendum, ce sera la sécession à leurs risques et périls... dans ce monde où tout commande de s'unir et la métropole devra en tirer "toutes les conséquences". Bien que le droit à l'indépendance ne soit pas expressément mentionné dans la Constitution, ce commentaire du président du conseil montre donc que ce droit se trouve implicitement reconnu, puisqu'une réponse négative au référendum sur le nouveau texte constitutionnel équivaudrait à la sécession. Ainsi, argumente de Gaulle, on ne pourra pas dire qu'il s'agit d'un statut octroyé ou imposé, puisque les territoires pourront choisir librement à l'occasion du référendum. Droit à l'autodétermination, on le voit, qu'un geste épuise.

Ainsi les peuples d'outre-mer sont-ils placés au carrefour, sommés de choisir, ils sont au pied du mur et leurs élites doivent réfléchir vite et bien avant de lancer des mots d'ordre parmi les populations. Que l'on parle de menace, de pression, de chantage à l'abandon, la position du général demeure ferme sur ce point: il faut opter pour un destin avec ou sans la France. Car l'heure est venue de la décision: l'on refusera ou l'on acceptera de bâtir un ensemble sur la base de l'acceptation spontanée de la métropole et des territoires d'outre-mer. La réponse affirmative à un référendum sur une Constitution fédérale sera un refus de sécession et permettra dès lors une association souple, diverse, aux multiples modalités, adaptée aux réalités du monde moderne.

Tel est le nouveau langage officiel de la France. L'on n'ignorait pas qu'en action comme

aujourd'hui: la confédération, c'est la sécession... En tout cas, a-t-il ajouté, pour le Parti du regroupement africain la confédération n'est pas la sécession, mais une forme d'association avec la France.

C'est à adoucir certains angles et à assouplir la formule de l'association, de façon à rendre celle-ci accueillante et séduisante pour tous les territoires d'outre-mer, que travaille le Comité constitutionnel. Mais ses fonctions sont limitées à un rôle purement consultatif, et c'est avec la curiosité la plus vive, car il y va de l'avenir même de la puissance française dans le monde, que l'on attend le texte définitif de la Constitution que prépareront les ministres et qui sera soumise au référendum. Avant la visite de De Gaulle au Comité, le groupe de travail d'outre-mer, pour laisser toutes les portes ouvertes, avait ajouté la "confédération" aux quatre options offertes jusque-là: statu quo, intégration, fédération et communauté de peuples libres (cette communauté étant réservée éventuellement aux seuls États déjà indépendants, comme le Laos, la Tunisie ou le Maroc). Aux dernières nouvelles, par suite de la visite du général au Comité, l'on a abandonné le terme "confédération", mais la forme d'association présentée tout d'abord sous le nom de "fédération" est devenue la "communauté", infléchie dans un sens confédéral. La communauté des peuples libres devient l'Association des peuples libres, et un amendement ouvre à terme la porte de l'indépendance en prévoyant, selon un procédé quinquennal, un éventuel passage de la Communauté à l'Association des peuples libres. Que restera-t-il de ces assouplissements dans le texte définitif? De Gaulle a accepté que le principe de l'autodétermination des peuples figure dans le préambule de la Constitution, bien que, selon lui, ce qu'il implique soit déjà dans le projet.

Le texte remanié prévoit que, dans un délai de quatre mois après la promulgation de la Constitution, les assemblées territoriales pourront choisir l'un des statuts qui leur sont offerts.

Lettres au "DEVOIR"

Quand un régime refuse aux autres le droit de manger

Monsieur le Directeur,

De la morale!

Il faut avoir un grand courage comme le Devoir pour dévoiler la vérité et protéger le reste de si bons citoyens de la Province de Québec.

N'avons-nous pas déjà été appelés par Bourassa et Laurier des porteurs d'eau pour les autres races, nous, Canadiens-Français?

Notre grand défaut dominant ne serait-il pas la jalousie? Ce qui nous empêche de voir plus loin que nos maîtres, comme dit souvent l'expression. Ce qui nous empêche de voir le tort que nous faisons à nos petits enfants.

Comment pourrions-nous le corriger? Il faut le faire avec beaucoup de sagesse. C'est le bienfait d'un peuple qui en dépend.

Abraham Lincoln et bien d'autres furent les exemples pour toutes les races et les générations futures. Il faut laver son péron pour que le voisin nous voit le faire. Ça c'est l'action! Ça c'est l'exemple!

Les hommes ont bâti des tribunaux pour administrer la justice avec ses lois. C'est grand d'être qualifié de juge. Il faut avoir beaucoup de sagesse pour être capable de se détacher des biens de la terre et de juger avec sa conscience. Dieu a permis qu'ils soient des hommes de bonne volonté, de faire le bien. Le font-ils toujours?

par notre vote, qui mènent notre gouvernement, ne pensent pas, après qu'ils sont élus, qu'il y a seulement un côté qui a le droit de manger et de vivre? Ces actions ont pour fin de tracer le chemin pour former d'autres partis politiques qui sont souvent de trop. La situation peut ressembler, comme la vieille histoire, à la tour de Babel; tant de langage que personne se comprend!

Donc, je vous souhaite bon courage. Comme me disait un homme que je considérais presque comme un bon père, à propos d'une entreprise difficile dans laquelle j'étais engagé: "sois tenace". Ce qui nous donne toujours de l'énergie pour mener une lutte à bonne fin.

Il n'y a qu'une seule doctrine: "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front!" et "Ne fais pas à ton prochain ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse." L'Union Nationale est loin de pratiquer cette doctrine. On l'a vu à Granby l'an dernier.

Votre dévoué,

Henri Labrecque.

Publicité cruelle

Cher monsieur.

En lisant l'article intitulé "Le mari ne voulait pas de cirque" "Le mariage de Marie Dionne fut secret même pour ses 3 sœurs", je me suis demandé si un journaliste était un être sans cœur et inhumain et pourquoi à l'occasion d'un événement heureux comme un mariage ce journaliste dénaturé s'était-il acharné à faire une publicité cruelle de tout ce qui pouvait rappeler un souvenir amer à la jeune épouse. Sans connaître le journaliste je puis affirmer que c'est un être qui se plaît à créer le malheur autour de lui.

Marie LABONTE
infirmière
St-Jean, Port-Joli

LETTRE D'OTTAWA

On pourra établir des réseaux privés de radiotélédiffusion

par Clément BROWN
correspondant parlementaire du "DEVOIR"

OTTAWA — Le gouvernement a remis à la semaine prochaine la discussion du bill C-55 relatif à la radiotélédiffusion. On prévoit que le débat aura beaucoup d'ampleur étant donné les changements radicaux apportés par la législation au système actuel.

L'article le plus important n'est pas, à notre sens, celui qui enlève à la société Radio-Canada la juridiction sur la rémission des licences aux postes privés ou publics et sur la programmation des postes privés. C'est celui qui permet désormais la création de réseaux privés de radio ou de télévision. Il s'agit là d'une décision fondamentale pour l'avenir de la diffusion par le son ou par l'image et, inutile de le dire, une victoire complète des vues de l'entreprise privée sur celles qui, jusqu'ici, avaient prévalu à Ottawa.

Il va sans dire qu'il y a loin de la coupe aux lèvres et que les réseaux privés ne sont pas encore constitués. Mais l'autorisation est donnée et c'est l'essentiel. Ainsi, donc, nous entrerons, un jour ou l'autre, dans un régime de pleine concurrence entre Radio-Canada et les postes administrés par l'entreprise privée.

Toutefois, la loi prend à ce sujet des précautions remarquables en obligeant les réseaux ou postes privés à être canadiens à la fois dans leur direction et leur capitalisation. Les détenteurs d'intérêts dans ces entreprises privées devront être soit des citoyens canadiens, soit des étrangers ayant résidé au Canada au moins six ans, soit des sociétés incorporées au Canada dont le président ou directeur sera canadien, dont au moins les deux tiers des administrateurs sont canadiens et dont au moins les trois quarts des actions appartiennent à des citoyens canadiens ou à une corporation contrôlée par des Canadiens.

On voit par cette disposition que le gouvernement veut s'assurer que la diffusion au Canada restera entre les mains des citoyens du pays. Il prévoit donc une des objections faites par M. Pearson à l'intrusion d'un contrôle étranger sur nos propres postes de radio ou de télévision.

Les pouvoirs de régulation de Radio-Canada sont désormais confiés au nouveau bureau des gouverneurs de la radiotélédiffusion. C'est donc dire que cet organisme décidera si une nouvelle licence sera émise à Radio-Canada ou à des intérêts privés. C'est aussi elle qui surveillera l'application des normes de diffusion tant à Radio-Canada que dans les postes privés. Ce nouveau bureau des gouverneurs sera composé de quinze membres dont trois à plein temps nommés par le gouvernement fédéral, sept autres constitueront l'ossature de l'organisme. Quant à la société Radio-Canada, elle sera constituée d'un président, d'un vice-président et de neuf autres membres, les deux premiers nommés pour sept ans, les autres pour trois ans.

Dans l'un et l'autre cas, cela fait beaucoup de monde, trop peut-être, mais sans doute le gouvernement a-t-il voulu assurer une représentation régionale et professionnelle plutôt large. On se souviendra ici de la promesse du premier ministre Diefenbaker de désigner nommément des représentants ouvriers ou agricoles dans toutes les régions ou organisations importantes dépendant du gouvernement d'Ottawa.

LE BLE DE SEMENCE:

La décision des Etats-Unis est fort bien accueillie au Canada

OTTAWA — Le ministre du commerce, M. Gordon Churchill, a salué avec plaisir hier la décision du président Eisenhower de s'opposer à une mesure qui aurait haussé les tarifs américains sur le blé de semence canadien.

"C'est un autre exemple de coopération de la part de l'administration américaine et nous en sommes très heureux", a dit le ministre en commentant une dépêche de Washington qui annonçait la décision du président.

Les stocks de blé à la baisse

OTTAWA — L'augmentation des ventes et la perspective d'une récolte inférieure à la moyenne risquent de réduire le stock de blé canadien pour cette année à environ 950,000,000 de boisseaux, soit la plus faible quantité depuis 4 ans.

Ce stock, établi d'après des données officielles, représente environ 6 fois les besoins du pays et environ le double de la moyenne annuelle que vend le Canada dans le monde.

L'an dernier, le stock de blé canadien atteignait 1,701,000,000 de boisseaux et l'année d'avant, 1,152,600,000 boisseaux.

On n'a pas encore les chiffres complets des exportations pour l'an dernier, mais d'après les chiffres officiels elles ont atteint 325,000,000 de boisseaux contre 280,000,000 de boisseaux l'année précédente.

Le ministre du commerce, M. Churchill, a fixé cette année l'objectif des exportations à 300,000,000 de boisseaux. La baisse du blé canadien est en partie due à la baisse des stocks dans les fermes. On estime qu'au 31 juillet cette année, ces stocks atteignaient 203,900,000 boisseaux contre 459,000,000 l'an dernier à la même époque. En outre on prévoit pour cette année une récolte plus faible que la moyenne, soit environ 320,000,000 de boisseaux. Environ 93 p. cent du stock relevé le 31 juillet vient des Prairies.

A L'OUVERTURE DE LA FOIRE NATIONALE

M. Diefenbaker relève les preuves tangibles d'une reprise économique

TORONTO — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré, hier, qu'il existe présentement des preuves tangibles d'une reprise de l'économie canadienne et que, malgré les quelques signes de faiblesse, les perspectives générales sont "des plus encourageantes".

"L'avenir du Canada nous promet une expansion formidable et, à mon avis, plus grande que pour toute autre nation du globe durant le prochain quart de siècle", a dit le premier ministre, en inaugurant officiellement la 80e Foire nationale du Canada.

"Il y a derrière nous l'oeuvre d'édification d'une nation qui demeure sans égale dans l'histoire; par ailleurs, un avenir d'une grandeur presque illimitée nous attend."

Une faible partie seulement du Canada a été mise en valeur. De ses 400,000,000 de milles carrés de territoire, seulement 10 pour cent sont entre les mains de particuliers. L'entreprise d'Etat a dû instituer un plan directeur, pour assurer le plein fonctionnement de la libre entreprise.

"L'urgence de poursuivre notre développement national est une question d'intérêt public total en vue du bien-être immédiat de ce pays, a dit M. Diefenbaker qui a ajouté: "C'est quelque chose qui doit tout simplement se faire."

Deux nouvelles victimes du FLN

Agriculteurs israéliens à la recherche d'émigrants, assassinés en Algérie

L'ambassade d'Israël au Canada communique la déclaration suivante faite par la "Jewish Agency for Israel", organisation internationale pour l'établissement des Juifs dans l'Etat d'Israël.

Lundi, la "Jewish Agency" a appris que des représentants du Front algérien de libération nationale (F.L.N.) avaient déclaré que deux agriculteurs israéliens, Yakov Hasan, 36 ans et Raphael Ben-Tera, 38 ans — qui avaient été enlevés en Algérie le 17 février 1958 — avaient été tués voici de quatre à six mois. Les deux Israéliens avaient été envoyés en Algérie par l'Agence afin de recruter d'éventuels émigrants pour Israël.

Depuis qu'on avait appris la disparition de ces deux hommes, l'Agence ainsi que le Congrès mondial juif n'avaient épargné aucun effort pour connaître leur sort et obtenir leur libération. Des représentants du Congrès mondial juif avaient pris contact avec des représentants du F.L.N. en divers pays afin de savoir ce qui était advenu des deux Israéliens.

A plusieurs reprises, les délégués du F.L.N. avaient donné l'assurance que les deux hommes étaient en bonne santé et que leur libération interviendrait sous peu. De plus, ils avaient promis de transmettre à leurs familles, les lettres des deux agriculteurs qu'ils n'avaient pas eu le temps de leur remettre.

A la fin de juin, le F.L.N. annonçait au Congrès mondial juif que le 12 juillet un représentant du Front arriverait à Rome afin de conduire des représentants du Congrès à l'endroit où les deux hommes seraient bientôt remis en liberté. On attendait en vain le délégué algérien et quelques jours après, le F.L.N. annonçait qu'il y avait des "difficultés techniques" la rencontre prévue ne pouvait avoir lieu mais qu'elle se ferait peu après.

Toutefois, le 11 juillet, le comité international de la Croix Rouge annonçait que sur la base des informations qu'il avait recueillies, les deux Israéliens n'étaient plus vivants — mais avaient été tués le 11 avril.

Il est donc clair que les porteurs de parole du F.L.N. ont constamment trompé les autorités du Congrès mondial juif en affirmant à de nombreuses reprises que les deux hommes étaient en bonne santé et que leur mise en liberté était prochaine.

Ottawa, 19 août 1958.

Instituteurs incompetents

CARLETON PLACE, Ont. — Le leader du parti libéral ontarien, M. John Wintermeyer, estime à 1,100 le nombre des instituteurs incompetents présentement en fonctions dans les écoles primaires de la province. M. Wintermeyer, qui s'adresse aux membres de l'association libérale du comté de Lanark, a d'autre part affirmé que le premier ministre, M. Frost, avait induit la population en erreur par les chiffres rendus publics au sujet des instituteurs. Selon lui, le premier ministre a déploré la pénurie de professeurs pour ensuite déclarer, trois mois plus tard, que le nombre d'instituteurs est suffisant.

Nascuntur poetae,
On naît poète,
fiunt oratores.
on devient orateur.

L'art poétique est inné, l'éloquence est apprise.

Autrefois, l'éloquence se faisait entendre sur l'agora, sur le forum, dans le sénat, devant les tribunaux; aujourd'hui, c'est surtout par écrit qu'il nous faut persuader et convaincre notre interlocuteur; dans l'un et l'autre cas, pour que le texte de notre éloquence puisse produire un effet immédiat et favorable, ce texte doit être composé et rédigé parfaitement.

L'Institut Pratique d'Orthographe (I. P. O.) de Paris, Agence au Canada, est une école spécialisée dans l'enseignement de l'orthographe et de la rédaction, par correspondance.

A la demande de nombreux Correspondants désireux de perfectionner leur style, les Professeurs de l'I.P.O. ont réalisé le Cours de Composition Française, en 18 leçons, et le Cours de Rédaction Epistolaire, aussi en 18 leçons. — Si vous avez besoin d'acquiescer un style clair, élégant, agréable et précis, demandez, contre 25 cents, le PROSPECTUS mentionné ci-dessous. C'est une nouvelle offre spéciale et avantageuse. Postez ce coupon aujourd'hui!

INSTITUT PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE
C. P. 938, Station B, Montréal, P. Q.

Nouvelle offre
spéciale et avantageuse

Je désire recevoir, sans aucune obligation de ma part, le PROSPECTUS des Cours de Composition Française et de Rédaction Epistolaire, avec le plan détaillé de toutes les leçons. Ci-joint 25 cents pour frais d'envoi discret sous pli fermé.

PRENOM et NOM
(veuillez préciser: M., Mme ou Mlle)

ADRESSE
(Ecrire en lettres MAJUSCULES s.v.p.)

NOTE. — Tous nos envois sont expédiés discrètement: sous pli fermé et sans aucune indication extérieure de l'I.P.O.; seule notre adresse postale (C. P. 938, Station B, Montréal, P. Q.) est marquée sur l'enveloppe.

DEUXIEME NOTE. — Une éloquence parfaite, à qui est-elle indispensable?

— D'abord aux professionnels qui gagnent leur vie par leur éloquence, aux avocats, professeurs, journalistes, députés, secrétaires, etc.

— Ensuite, à quiconque désire, dans la vie quotidienne, défendre sa propre cause de manière à la fois élégante et efficace.

POURQUOI

échanger vos

Bons de la Victoire à 3%

1. Qu'est-ce que l'Emprunt de Convertissement du Canada de 1958?

L'Emprunt de Convertissement vous donne l'occasion de remplacer vos Bons de la Victoire non échus par les nouvelles Obligations de Convertissement du Canada de 25 ans à 4½%. On peut également opter pour des Obligations à plus brève échéance portant intérêt à 4¼%, 3¾% et 3%.

2. Pourquoi cette offre de convertissement?

Le Convertissement a pour but de redistribuer les dates d'échéance de la dette nationale sur une plus longue période et réduire ainsi le volume de refinancement que le gouvernement devra effectuer au cours des quelques prochaines années. Dans les milieux politiques et financiers on est d'avis qu'il s'agit là d'une mesure raisonnable qui contribuera à la stabilité du dollar canadien.

3. Quel taux d'intérêt recevrai-je sur mes nouvelles Obligations?

Les Obligations de 25 ans portent intérêt à 4½%, soit 50 pour cent de plus que le taux des Bons de la Victoire. Celles de 14 et 7 ans comportent aussi une augmentation sensible.

4. Comme détenteur de Bons de la Victoire, dois-je faire un débourse?

Non. Bien au contraire, vous recevrez sur-le-champ un rajustement en argent.

5. Dois-je échanger mes Bons de la Victoire?

Si vous le désirez, vous pouvez les garder jusqu'à leur échéance, alors que vous les encaisserez à leur pleine valeur nominale. Les Obligations de Convertissement ne sont offertes qu'aux seuls détenteurs de Bons de la Victoire. Ce droit au convertissement donne aux Bons de la Victoire une valeur spéciale jusqu'à l'expiration de l'offre de convertissement. En fait, nombre de personnes

essaient de s'en procurer pour pouvoir profiter des avantages inhérents aux nouvelles Obligations.

6. Quel sera le montant de mon rajustement en argent?

Tout dépend du mode d'échange. Par exemple, un Bon de \$500 du 8e emprunt de la Victoire échangé contre une Obligation de Convertissement à 4½% vous vaudra immédiatement \$8.75 en argent. Ceci comprend l'intérêt couru au 1er septembre 1958.

7. Cette offre s'applique-t-elle aux Obligations d'Epargne du Canada et aux autres Obligations du Gouvernement canadien?

Non. L'offre est réservée aux Bons de la Victoire non échus du temps de guerre.

8. Si je suis en vacances ou à l'étranger et que je désire profiter de cette offre, comment dois-je procéder?

Ecrivez immédiatement à votre banque, à votre courtier, à votre société de fiducie ou de prêt et demandez les formules d'inscription et le fascicule explicatif.

9. Est-il avantageux de convertir un petit montant?

Tout détenteur de Bons de la Victoire, même s'il ne s'agit que d'un bon de \$50, a avantage à les convertir et il sert en même temps les intérêts de son pays.

10. Jusqu'à quand cette offre tient-elle?

Jusqu'au 15 septembre 1958. Cependant vous y gagnerez à échanger vos Bons au plus tôt de façon à toucher immédiatement votre rajustement en argent.

11. Où dois-je échanger mes Bons de la Victoire?

A n'importe quelle banque, chez un courtier ou une société de fiducie ou de prêt.

ne tardez pas—échangez dès aujourd'hui
vos Bons de la Victoire

OBTENEZ jusqu'à **4½%** d'intérêt
sur les nouvelles

OBLIGATIONS DE CONVERTISSEMENT DU CANADA

Garçons demandés

pour livraison du Devoir à domicile
dans OUTREMONT et COTE-DES-NEIGES

(2 porteurs avenue Maplewood)
(1 porteur ave. Soissons près Northmount)
(1 porteur ave. Lacombe près Victoria)

Téléphonez au Devoir

JACQUES DE CELLES

BE. 3361

La Femme

au FOYER et dans le MONDE



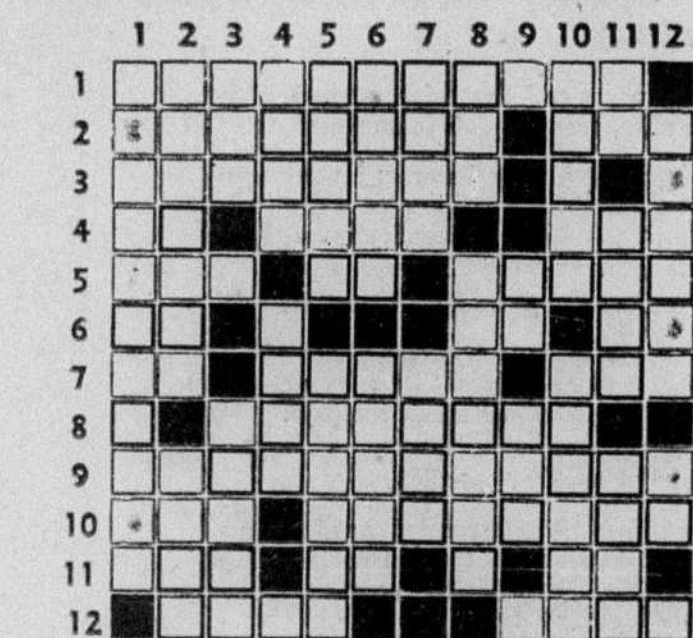
"TOLEDO". Voici une très originale création dessinée par "SPORTLUX". Cette robe dont le dos épouse la ligne chemise et dont la taille est cintrée devant, est également réalisée en jersey de laine bleu ciel rayé noir et blanc.

AU CENTRE D'ART DE SAINTE-ADÈLE

La traditionnelle Foire du Centre d'Art revêt un éclat spécial cette année sous le glorieux règne de sa Reine BEATRICE PICARD qui prononcera un amusant discours lors de l'inauguration. Madame Picard sera présentée alors, par Madame Solange-Chaput Rolland, présidente de la Foire.

A ne pas manquer... les décors de Mario Merola et l'atmosphère musicale créée par Nicola Doclin... à la guinguette...

Les mots croisés du "Devoir"



- HORIZONTALEMENT**
- Descendre à un niveau inférieur
 - On le place à l'oreille — Vaste étendue mouvante
 - Souvent mises en boîte
 - Symbole d'un métal — Personne vivante — Personnel
 - Groupe plusieurs personnes — Voyelle doublée — Brillant
 - En lit — Possessif — Pronom
 - Fin de participe — Divergences folâtres — Démonstratif
 - Non reconnue
 - Non du domaine des choses palpables
 - Accord — Qui ont un certain débit
 - Sans rabais — Possessif inversé — Dans
 - Obstiné — Nè de
- VERTICALEMENT**
- Retour à son propriétaire
 - Sur le dos du poisson — Qui ne dit mot
 - Doré au four de bas en haut — Copie
 - Après — Conduit
 - Affecte l'oreille — Navire
 - Employé dans une classification — Précède Noël
- Solution d'hier**
- Horizontalement:**
 IMPERTINENCE; NAÏVE — HA; CREES — RATEAU; ADULE — ETE; ANAGRAMMES; ETE — LONGUES; SEM — VAUT — SE; CLEMENTINE; NORDIQUE; NOIR — ENUME; RE; TUES — SEE — UT.
- Verticalement:**
 INCANDESCENT; MARDI — TEL — OU; PIÉU — ARMENIE; EVELYNE — MORS; RESEDA — VER; GLANDES; IVRE ROUTINE; ATLANTIQUE; ENTE — MG — NUM; EMU — EEE; CHANTEES — RU; EAU — ESSES — ET

LA FOIRE D'ART DE STE-ADÈLE

C'est aujourd'hui, jeudi, que s'ouvre la Foire d'Art, qui constitue une pittoresque évocation des quais de Paris, faite par le jeune peintre montrealais Mario Merola.

De nombreux éditeurs et artistes montrealais exposent leurs oeuvres. Livres, tableaux, objets d'art figurent en un amusant ensemble, tandis qu'une "guinguette" inondera l'immense salle aux sons des guitares et des accordeons dirigés par Nicolas Doclin. L'inauguration officielle aura lieu ce soir par la présidente Madame Solange

Chaput Rolland et par un discours de la "Reine de la Foire" Beatrice Picard. Tous les jours, jusqu'à dimanche prochain 24 août, de midi à minuit des amusements divers seront offerts, aux visiteurs. On entendra notamment Jean Rafa dans la chanson "Les quais de Paris à Montréal" et des compositions tziganes interprétées par Irene Andrian.

La saison du Centre d'Art de Ste-Adèle se clôturera le soir du 30 août par un grand "Bal Musette" auquel prendra part toute l'élite de Ste-Adèle et des Laurentides.

L'ATTRAIT DE L'EAU

L'attraction des magnifiques lacs et rivières du Canada est fatale pour beaucoup de gens mais, la plupart du temps, les accidents résultent d'un manque de précautions élémentaires. Naviguer en canot, sans savoir nager, c'est appeler l'accident. Il y a quelques règles importantes à observer à bord d'une embarcation légère: ne surchargez pas; ne changez pas de place; pas de tirailage; une ceinture de sauvetage pour chaque occupant; une rame ou un aviron supplémentaire et un récipient pour vider l'embarcation.

UN ALIMENT UTILE

Les céréales de grain entier font un excellent plat pour déjeuner, aussi bien en hiver qu'en été. Elles sont bonnes également à la collation du soir, car elles sont faciles à digérer et favorisent souvent le sommeil plus rapidement que des aliments plus solides. Les céréales de grain entier sont de bonnes sources de protéines, de fer, de phosphore, de thiamine, de riboflavine, de niacine et de calories.

Le nursing aujourd'hui

Nous vivons à une époque où la science et la technique subissent une évolution extraordinaire. Le développement de la profession d'infirmières s'intègre lui-même dans ce mouvement du progrès humain et subit en particulier l'influence de l'évolution des sciences médicales, psychologiques et sociales.

Vous êtes infirmière ou vous désirez le devenir? Savez-vous que peu de professions présentent aujourd'hui des aspects aussi variés que la profession d'infirmière? Son action spécialisée est requise au chevet des malades de toutes catégories, dans tous les milieux et dans les postes de responsables à divers niveaux.

Pour exercer efficacement sa profession, l'infirmière doit posséder une base académique solide, des connaissances scientifiques et techniques sûres et une spécialisation constamment mise à jour.

La préparation spécialisée de l'infirmière se situe à plusieurs échelons et des cours sont of-

verts à cet effet à l'Institut Marguerite-d'Youville, école supérieure, affiliée à l'Université de Montréal.

Le programme s'adresse à divers groupes de candidates:

1.—Aux aspirantes infirmières:

a) Une année préparatoire dont le but est d'orienter les futures infirmières à leurs études professionnelles et particulièrement au baccalauréat en nursing. Ce cours est destiné aux jeunes filles qui ont complété leur onzième année scolaire ou la quatrième année du cours lettres-sciences ou leurs équivalents.

b) La première année du baccalauréat en nursing pour celles qui ont terminé avec succès l'immatriculation senior ou son équivalent. Il y a avantage à poursuivre cette première année avant le cours d'infirmières.

2.—Aux infirmières diplômées:

a) Le cours de deux années conduisant au baccalauréat en sciences-infirmières. Conditions d'admission: la douzième année ou son équivalent; la licence

d'infirmière. Celles dont les études sont plus avancées reçoivent des équivalences.

b) Le cours d'une année conduisant à divers certificats. Conditions d'admission: la 11e année comme minimum et la licence d'infirmière.

1) nursing spécialisé (médecine, chirurgie, pédiatrie, obstétrique, etc.);

2) surveillance clinique pour les infirmières responsables des services cliniques à titre de chefs d'équipe, d'assistantes ou d'hospitalières;

3) enseignement aux infirmières pour celles qui sont responsables de l'éducation des étudiantes, à l'école ou dans les services cliniques;

c) des cours du soir et des cours détachés, en nombre limité, pour les infirmières qui ne peuvent suivre qu'un programme à temps partiel.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

Institut Marguerite-d'Youville, 1185 Saint-Mathieu, Montréal 25, P.Q. Tél. WE. 5-1182 — local 42.

La femme à la page consulte

DESJARDINS

MODE

Profitez de notre grande **VENTE D'ÉTÉ** et obtenez
La MEILLEURE QUALITÉ de FOURRURE
AU PRIX DES FOURRURES COMMUNES!



MANTEAUX

Pattes de Mouton \$169
 Teint noir

Mouton rasé \$89 \$169
 Agneau traité, teint brun

Dos Rat Musqué
 Teint vison, nouvelle nuance

\$169 \$179 \$199

Chat sauvage rasé
 Naturel ou teint

\$198 \$249 \$293

Mouton de Perse

Col en vison saphir Col en vison pastel Col en vison saphir
 \$248 \$279 \$299

Rat Musqué

Peaux allongées, Teint vison

\$293 \$309 \$335

Mouton Gris

Garni de vison saphir

\$327 \$348 \$379

Castor du Québec

\$339 \$379 \$449

YVAN JACQUES
 Représentant officiel
 157, rue Principale — Rouyn, P.Q.

HEURES D'AFFAIRES
 Lundi au samedi inclusivement
 de 9.30 A.M. à 6.00 P.M.

CHAS DESJARDINS & CIE LTEE.
1170 RUE SAINT-DENIS
 ANGLE DORCHESTER
 GRANDES FACILITES DE PAIEMENT

BEAUTÉ FONCTIONNELLE ...

DURÉE D'UNE VIE ...

Sklar

Valiquette



Mobilier de 3 sections de SKLAR. Dessin classique moderne pour une longue durée quant à son style et sa structure. Coussins entièrement "air foam" et recouverts d'un tissu bouclé de haute qualité.

299.00

Fauteuil à dossier élevé air-foam et d'un style inspiré du scandinave. Coussin ajustable pour la tête. Tissu bouclé vert ou brun.

59.00



Mobilier de chambre d'un style avancé. Grand bureau triple de 86" de longueur, 9 tiroirs spacieux et à l'épreuve de la poussière. Toutes les parties apparentes telles que poignées, base, divisions sont de noyer solide. Dessus repoli à la main. Lit à panneau de noyer scandinave satiné. Le grand bureau et le lit

299.00

N. B. jusqu'à 18 MOIS pour PAYER

HEURES D'AFFAIRES:
Ouvert de 9.30 a.m.
jusqu'à 5.30
Ouvert le vendredi soir
jusqu'à 9 heures
Fermé le samedi
jusqu'à la fin d'août

N. G. VALIQUETTE LIMITÉE,

915 STE-CATHERINE EST

PL. 8811

Inscription sur notre bourse des actions de la Compagnie Financière de Suez

POTINS FINANCIERS

La demande était meilleure, hier, pour les industriels sur la Bourse de Londres. Il y avait relèvement des cours, hier, à Wall Street. Les prix du blé étaient aussi à la hausse à Chicago, de même que ceux des grains grossiers à Winnipeg. Les gains étaient plus nombreux sur les Bourses de Montréal et de Toronto.

Que la menace de grève dans l'industrie automobile vienne à se réaliser aux E.-U. et l'industrie sidérurgique et toute l'économie du continent nord-américain s'en ressentira, selon la revue Steel.

La meilleure tenue des chemins de fer, hier, à Wall Street inviterait à certain optimisme, vu le rôle de leader que ce groupe ne cesse de jouer. Qu'il se comporte encore bien, aujourd'hui, et toute la liste mobilière américaine le reflète, de même que la nôtre, par sympathie.

Canada Wire and Cable a vu son profit baisser à \$622,000 durant le 1er semestre vs \$1,873,000 durant la même période l'an dernier.

Western Decalt Petroleum Ltd, à la suite du nouveau financement effectué, entendrai pousser davantage les travaux d'exploration. Ses revenus nets durant le premier semestre se totalisent à \$538,219 contre \$558,042 durant la même période l'an dernier.

Le dernier bulletin de "Perspective", publié par Calvin Bullock, traite du Canada et des tendances favorables en cours, au regard de celles aux E.-U. Vu l'interdépendance des économies canadiennes comme américaines, ces comparaisons sont certes fort à propos et de nature à susciter un vif intérêt.

L'agent de transfert pour la Canadian Breweries Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'il y a, actuellement, en circulation 3,111,632 actions ordinaires.

Featherock Inc. lance une émission d'un demi-million de dollars, à 6%

Notre marché des obligations ne chôme guère cette année

1958 s'avère vouloir être une fort bonne année pour notre marché des obligations. En effet, sans tenir compte de la campagne actuelle de conversion des \$5,416,000,000 d'obligations de la Victoire, lancée le 14 juillet et qui se terminera le 15 septembre, il a été offert en souscription au public depuis le début de l'année jusqu'au 18 courant, pour \$6,405,965,775 d'obligations, contre \$5,712,827,336 durant la même période, l'an dernier, et au regard de \$4,930,081,348 durant la même période, il y a 2 ans, selon ce qui ressort de la compilation rendue publique hier par la firme A. E. Ames & Co. Ltd. L'augmentation accusée sera encore plus considérable, si l'on tient compte des nombreuses financements qui s'en viennent, entre autres celles du C.N.R., de Holt Renfrew & Co., de maintes compagnies de gaz, etc., sans oublier la nouvelle émission dont nous faisons ressortir les modalités ci-dessous.

C'est le Crédit Anglo-Français Limitée qui offre en souscription les valeurs précitées

C'est demain que le Crédit Anglo-Français Limitée, une firme de valeurs de placement progressive ayant son siège social rue St-Jacques, en ville, et possédant des succursales à Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Sherbrooke et Victoriaville, offrira, officiellement, en souscription au public une nouvelle émission de \$500,000 d'obligations, première hypothèque, 6%, de Featherock Inc. Ces valeurs seront offertes en coupures de \$500 et de \$1,000 et sont remboursables par anticipation sur préavis de 30 jours, avec primes de 4% décroissantes. Il ressort du prospectus, émis à l'occasion de cette fin de semaine, que le produit de la vente des dites valeurs servira à payer le solde d'achat de la machine à chaudière et à terminer la construction de l'usine à Saint-François-du-Lac et, enfin, pour les besoins généraux de la corporation. Comme de l'avis du conseiller juridique, Me Maurice Martel, ces obligations constituent "un placement légal pour les fonds des compagnies d'assurance enregistrées au pays", elles devraient donc rencontrer la faveur des institutions aussi bien que du public.

Les agrégats légers constitueraient une véritable révolution dans l'art de construire

En ce qui concerne cette émission, on lit dans le message, transmis par Me Lucien Lachapelle, président de Featherock Inc., au Crédit Anglo-Français Limitée, que la compagnie a été incorporée le 14 mai 1958, que son siège social se trouve à Soré, et qu'elle a pour fonction de produire des agrégats légers, faits d'argiles et de schistes. Les agrégats légers, par suite de leur légèreté, sont d'une grande utilité à l'industrie du bâtiment. Ils permettent d'obtenir des bétons pesant beaucoup moins que le béton ordinaire et c'est ce qui expliquerait leur emploi de plus en plus considérable dans l'industrie de la construction, particulièrement aux États-Unis, où l'usage des agrégats légers est plus répandu. On peut en juger par le fait que la production de béton, composé de ciment et d'agrégats légers est passée de 460,000 unités, en 1947, à 950,000 unités, en 1954, et l'on prévoit une production de 2,000,000 d'unités, en 1974. Les agrégats légers en viendront vraisemblablement à provoquer une véritable révolution dans l'art de construire. Mêlés au ciment, ils éliminent le sable et le gravier pour former un béton léger et puissant qui serait supérieur au béton ordinaire, dit-on.

Son conseil d'administration est composé de financiers, de professionnels et d'hommes d'affaires avertis

On lit encore dans le prospectus émis à l'occasion de la présente finance de Featherock Inc., que cette dernière entreprise a acquis ses propriétés d'argile de la compagnie minière des Agrégats Légers du Québec. Elles sont situées à Saint-François-du-Lac et à Sainte-Julienne. La compagnie a aussi acquis son usine en train d'être érigée à Saint-François-du-Lac et les travaux de parachèvement de construction sont sur le point d'être terminés et l'on mentionne que l'usine entrerait en production au début de septembre. Au dire de l'ingénieur, M. B. A. Hesketh, on peut estimer le coût de revient d'une fabrication annuelle de 180,000 verges cubes à \$3.50 la verge cube. Considérant le prix de vente possible à l'usine de la verge cube à \$6.00, il croit que la compagnie pourrait réaliser un surplus brut de \$448,400. Qu'il en soit ainsi et il n'y aurait pas de doute sur la rentabilité de l'entreprise dont le bilan pro forma, au 30 juillet 1958, indique un actif de \$944,060.00. Grâce au financement précité, il serait possible d'éliminer les \$388,340.82 d'obligations, figurant dans le bilan antérieur. Il ressort, en outre, du prospectus que les obligations de Featherock Inc. offertes sont garanties selon l'acte de fiducie passé avec la Société d'Administration de Fiducie par première hypothèque sur les biens présents et futurs de l'entreprise, ayant à sa tête MM. Lucien Lachapelle, président, Ludger Simard, 1er vice-président, Me René Labelle, 2e vice-président et MM. Jean-Paul Crête, Me Laurent Desroches, Lionel Rodrigue, Claude Hébert, Paul-V. Belle-Isle et Paul LeBel, tous administrateurs de cette nouvelle entreprise minière québécoise, dont l'importance de sa matière première a fait le sujet de nombreux articles dans Building Products, Selection, etc.

Marcel CLEMENT

NOMINATION A LA BAYSEL



H. W. BLISS, C.A.



C. M. MACINNES

M. Gorge Sellers, président de la Bailey Selburn Oil & Gas Ltd., annonce la démission de M. S. B. Laing du poste de secrétaire-trésorier de la Compagnie, et les nominations respectives de MM. C.M. MacInnes, au poste de secrétaire, et H. W. Bliss, à celui de trésorier.

M. MacInnes est au service de la Bayse depuis les débuts de celle-ci en 1952. Diplômé en droit du Manitoba et membre des Associations juridiques du Manitoba et de l'Alberta, M. MacInnes était jusqu'à présent directeur des services juridiques de la Compagnie. En plus de ses attributions comme secrétaire, il continuera d'assumer la direction des services juridiques et administratifs.

M. Bliss est comptable agréé, ex-président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Calgary, trésorier honoraire du Calgary Community Chest et administrateur de la Commission des Ecoles publiques de Calgary. Sa nomination au poste de trésorier de la Bayse est entrée en vigueur le 1er août.

Johns-Manville Corp. déclare son dividende

Asbestos (Spécial) — Lors d'une assemblée régulière des directeurs du conseil d'administration de Johns-Manville Corporation, tenue mercredi, le 20 août aux bureaux de la compagnie à New York, un dividende de 50 cents par action ordinaire de la Corporation fut déclaré, payable le 12 septembre 1958 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des guichets, le 2 septembre 1958.

Bourse de New-York

Une reprise était évidente hier à Wall Street

NEW-YORK. — Le marché à Wall Street a fait hier une hausse modeste en comparaison avec ces jours derniers. La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs à mont de 70 cents et atteint \$183.30.

Le virement a porté sur 2,460,000 actions contre 2,250,000 mardi. Les fluctuations sur les valeurs canadiennes ont été minimes.

A la Bourse Américaine, l'allure générale était à la hausse. Le virement a porté sur 720,000 actions contre 750,000 mardi.

Standard Oil of N.J. fait une offre

NEW-YORK. — Standard Oil Co. (New Jersey) a présenté une requête à la Commission des valeurs mobilières américaine concernant son offre d'échange d'actions avec Humble Oil and Refining Co., à raison de 1 1/4 action de Standard pour chaque action de Humble.

L'offre sera transmise aux actionnaires sous forme de prospectus et elle sera valable jusqu'au 14 octobre à la fermeture de la bourse.

Standard Oil détient actuellement 88 pour cent des actions émises de Humble Oil.

Bourse de Toronto

Le marché minier était irrégulièrement à la hausse

TORONTO. — Vers la fermeture, hier, le marché à la Bourse de Toronto a repris de l'avance et a enregistré la plus forte hausse depuis quatre jours.

Les échanges ont cependant été faibles. Le marché a porté sur 2,377,000 actions contre 3,178,000 mardi.

Voici quelques indices: valeurs industrielles à 48.65, soit une hausse de 71 cents; aurifères à 83.44, soit une hausse de 1 cent; métaux usuels à 162.45, soit une hausse de 12 cents; pétroles de l'ouest à 136.69, soit une hausse de 32.

Cours de l'or

PARIS. — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 3,520 francs, aujourd'hui, sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de dix dollars, valait 8,580 francs.

Londres

LONDRES. — Cote de l'once d'or fin en argent américain, aujourd'hui, sur le marché de l'or européen: \$35.07 à l'achat et \$35.09 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la bourse londonienne des lingots: \$35.09 1/2, 250 shillings, un pence.

Bourse de Londres

Ton ferme sur ce marché

LONDRES. — La Bourse de Londres était ferme, aujourd'hui. Les actions industrielles ont été plus en demande. Les valeurs de tout repos sont demeurées fermes.

Les actions industrielles ont été affectées de bons gains. La télévision commerciale a été active et les sidérurgiques, en forte demande. On fait exception: Hudson Bay Gas and Oil et International Nickel.

Les titres cotés en dollars ont été irréguliers. Les aurifères sud-africains ont fermé en baisse.

A partir d'aujourd'hui

Les 721,571 actions nouvelles du capital de la Compagnie Financière de Suez, d'une valeur au pair de 10,000 francs chacune, seront négociables à la section officielle de la Bourse Canadienne aujourd'hui. Les actions du capital, d'une valeur au pair de 250 francs, ainsi que les actions de Jouvissance et des Fondateurs de la Compagnie Universelle de Canal Maritime de Suez ont été rayées de la liste à la fermeture du marché hier. Le nom de la Société a été changé en celui de Compagnie Financière de Suez et le capital-actions a été réorganisé sur la base suivante: chaque action ancienne de capital, d'une valeur au pair de 250 francs, est échangeable en 1 nouvelle action de capital, d'une valeur au pair de 10,000 francs ainsi que pour 1 obligation, à 5%, d'une valeur nominale de 28,585 francs, échéant le 1er janvier 1969; chaque action de Jouvissance est échangeable pour 1 action nouvelle de capital et chaque 10 actions des Fondateurs sont échangeables pour 11 nouvelles actions de capital. La maison L. G. Beaubien & Cie représente la compagnie au Canada.

Le Service des mines de Québec

Publie une étude intéressante sur une région au sud de Québec

L'honorable W. M. Cottingham, ministre des Mines de Québec, annonce la publication d'un rapport géologique préliminaire sur les régions de Saint-Sylvestre et de la moitié Ouest de Saint-Joseph. Cette étude géologique a été faite par F. W. Benoit pour le Service de la Carte Géologique du ministère des Mines.

Cette région est à environ 35 milles au Sud de la ville de Québec et couvre près de 630 milles carrés dans les districts électoraux de Lotbinière, Dorchester, Beauce et Mégantic.

Géologiquement, la région se trouve à la limite Nord des hautes terres des Apalaches et elle est recouverte en grande partie, par une variété de roches sédimentaires métamorphisées du Paléozoïque ancien, lesquelles, par endroits, ont été envahies par des masses de roches ignées, y compris de la serpentine.

Plusieurs sociétés ont fait des travaux d'exploration sur quelques amas de serpentine à la recherche de l'amiante. Un certain nombre de gisements de cuivre ont été exploités au XIXe siècle et au début du XXe. En 1956, de nouveaux travaux de mise en valeur ont été entrepris à l'ancienne mine Harvey Hill dans le canton de Leeds, de laquelle on avait extrait du cuivre il y a une centaine d'années. On a extrait un peu de talc d'une carrière située à peu de distance.

On peut obtenir des copies de ce rapport géologique préliminaire (R.P. no 359), de même que la carte qui l'accompagne, en s'adressant au ministère des

Gros contrat adjugé

Ottawa. — L'hon. Howard C. Green, ministre responsable de l'activité de la Société centrale d'hypothèques et de logement, qui est l'organisme du gouvernement fédéral en matière d'habitation, a annoncé aujourd'hui que la S.C.H.L. avait accordé un contrat de \$418,078 à Atlas Construction Company Limited, de Fredericton, N.-B., en vue de la construction d'une école secondaire pour le compte du ministère de la Défense nationale à Camp Gagetown, N.-B.

Le contrat prévoit que cette école sera parachèvement avant le mois de juin 1959. Ce sera un bâtiment en maçonnerie qui comprendra dix-huit classes et un gymnase. Camp Gagetown sera donc doté d'une deuxième école secondaire. La première fut parachèvement au mois de juillet dans les limites du camp militaire où se trouvent les logements réservés aux militaires mariés. La nouvelle école sera située dans le village d'Ormosco, qui est adjacent au camp militaire.

Studebaker-Packard se refinancera

New-York. — M. Harold Churchill, président de Studebaker-Packard Corporation, annonce la signature d'une série de contrats en vue d'un programme de refinancement; celui-ci permettra à la compagnie de se lancer avec plus de force dans la vente d'une voiture nouvelle et plus petite.

La proposition sera soumise aux actionnaires; des emprunts de \$54,700,000 seront convertis en billets gagés et actions privilégiées sans voix délibérative.

Mines, édifices du gouvernement, Québec, P.Q., ou aux autres bureaux du ministère situés ailleurs dans la province.

L'acier, affecté par une grève de l'automobile

Toute l'économie des E.-U. en souffrira, si elle a lieu

Cleveland. — Selon la revue Steel une grève serait presque inévitable chez les fabricants de véhicules-moteur et celle-ci aurait pour principale conséquence d'enrayer considérablement la reprise économique aux États-Unis.

Le grand magazine remarque que les industriels de Détroit tiennent déjà compte de cette menace dans leurs achats d'acier. Ni les ouvriers ni les grandes sociétés sont en faveur d'un arrêt du travail; toutefois, il est peu probable qu'une entente soit conclue et l'ordre de grève devrait être donné vers la fin de septembre ou le début d'octobre. Dans un tel cas, les aciéries seraient forcées de réduire leur production surtout pendant le dernier trimestre de l'année.

La production américaine d'acier la semaine dernière s'est élevée à 1,634,000 tonnes, volume qui représente 60.5 pour cent de la capacité normale des aciéries. L'indice de la production au cours de la semaine a marqué un gain de 1.5% sur celui de la semaine précédente.

Marché aux bestiaux

MONTREAL. — On n'a signalé aucune vente de bovins, ce matin, sur les marchés à bestiaux de la métropole.

Arrivages: 60 bovins, 80 veaux, 30 porcs et 15 agneaux. Offres, mardi: 218 bovins, 415 veaux, 586 porcs et 176 agneaux et moutons.

Quelques veaux de lait de qualité commune à moyenne se sont vendus aux prix fermes de \$18-\$23.00.

Les porcs de catégorie A ont obtenu \$29.50 sur le marché de l'ouest. Aucune vente de porcs sur le marché de l'est.

Aucune cote des agneaux.

Céréales, résistantes

WINNIPEG. — Après une ouverture marquée par une baisse générale, la Bourse des grains de Winnipeg a fermé hier sur une remontée des cours et par un marché actif. Le Japon a acheté 400,000 boisseaux d'orge et le Royaume-Uni une petite quantité de lin. Le lin de mai et le seigle de mai ont atteint leur plus bas niveau de l'année.

La Bowater Paper Corporation Limited

Décidera de la question du dividende le 9 sept.

La Bowater Paper Corporation Limited annonce aujourd'hui que son conseil d'administration se réunira à Londres le mardi 9 septembre, pour l'étude du dividende intermédiaire à distribuer sur les actions ordinaires, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1958.

Le dividende intermédiaire que le conseil jugera à propos de distribuer sera versé le 31 octobre, aux actionnaires inscrits au 16 septembre.

Le bilan consolidé intermédiaire du semestre terminé le 31 juin sera envoyé aux actionnaires le 9 septembre.

Les textiles au ralenti au pays

Au cours du mois dernier

L'activité dans les usines canadiennes de textile de coton a considérablement fléchi au cours du mois de juillet. C'est ce que révèlent les statistiques fournies par l'Institut du coton du Canada touchant le nombre de balles de coton utilisées, soit le plus faible volume mensuel depuis 21 années. Au cours du mois dernier, les usines canadiennes ont entamé 18,670 balles de 500 livres. La consommation en juin de cette année avait été de 26,673 et de 23,032 en juillet l'an dernier.

Des vacances d'été d'une durée inhabituelle, dues à une concurrence difficile d'importations qui se continue, sont la raison principale de cette baisse.

Banque Canadienne Nationale

Dividende trimestriel

Le Conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale a déclaré, pour le trimestre finissant le 31 août 1958, un dividende de trois et demi pour cent (3 1/2%) sur le capital versé de la Banque. Ce dividende, portant le no 270, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, à partir du 2 septembre 1958, aux actionnaires inscrits dans le registre le 18 août, à la fermeture des guichets. Par ordre du Conseil d'administration,

Le Gérant général, ULRIC ROBERTS.

Les ventes au détail, accrues

Au pays durant le premier trimestre

Selon le rapport trimestriel du B. F. S. sur le crédit au détail, les ventes au comptant ou portées au compte courant au cours du premier trimestre ont augmenté par rapport au même trimestre 1957. Par contre, les ventes à tempérament ont diminué.

Les soldes débiteurs des comptes de la clientèle au 31 mars se montaient également à un chiffre plus élevé qu'un an plus tôt.

Les ventes au comptant se sont élevées à 2,169 millions de dollars (\$2,065,600,000 un an plus tôt), et les ventes portées au compte courant à 757 millions (\$741,800,000), tandis que les ventes à tempérament sont tombées à \$373,300,000 (404 millions). Les soldes débiteurs des comptes à tempérament au 31 mars se sont montés à 454 millions de dollars (\$428,600,000), tandis que ceux des ventes au compte courant ne se chiffraient que par \$477,800,000 (\$481,900,000).

Au cours du premier trimestre, les ventes au comptant représentaient 65.7 (64.3) pour cent du chiffre d'affaires, les ventes à tempérament 11.4 (12.6) et les ventes portées au compte courant 22.9 (23.1) pour cent. Les soldes des comptes à tempérament représentaient 48.7 (47) pour cent des comptes à recevoir et ceux des comptes courants, 51.3 (53) pour cent.

DIVIDENDES

Powell River, 30 cents par action, payable le 15 septembre aux actionnaires inscrits le 15 août.

Frank W. Horner, 12 1/2 cents par action, payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 2 septembre.

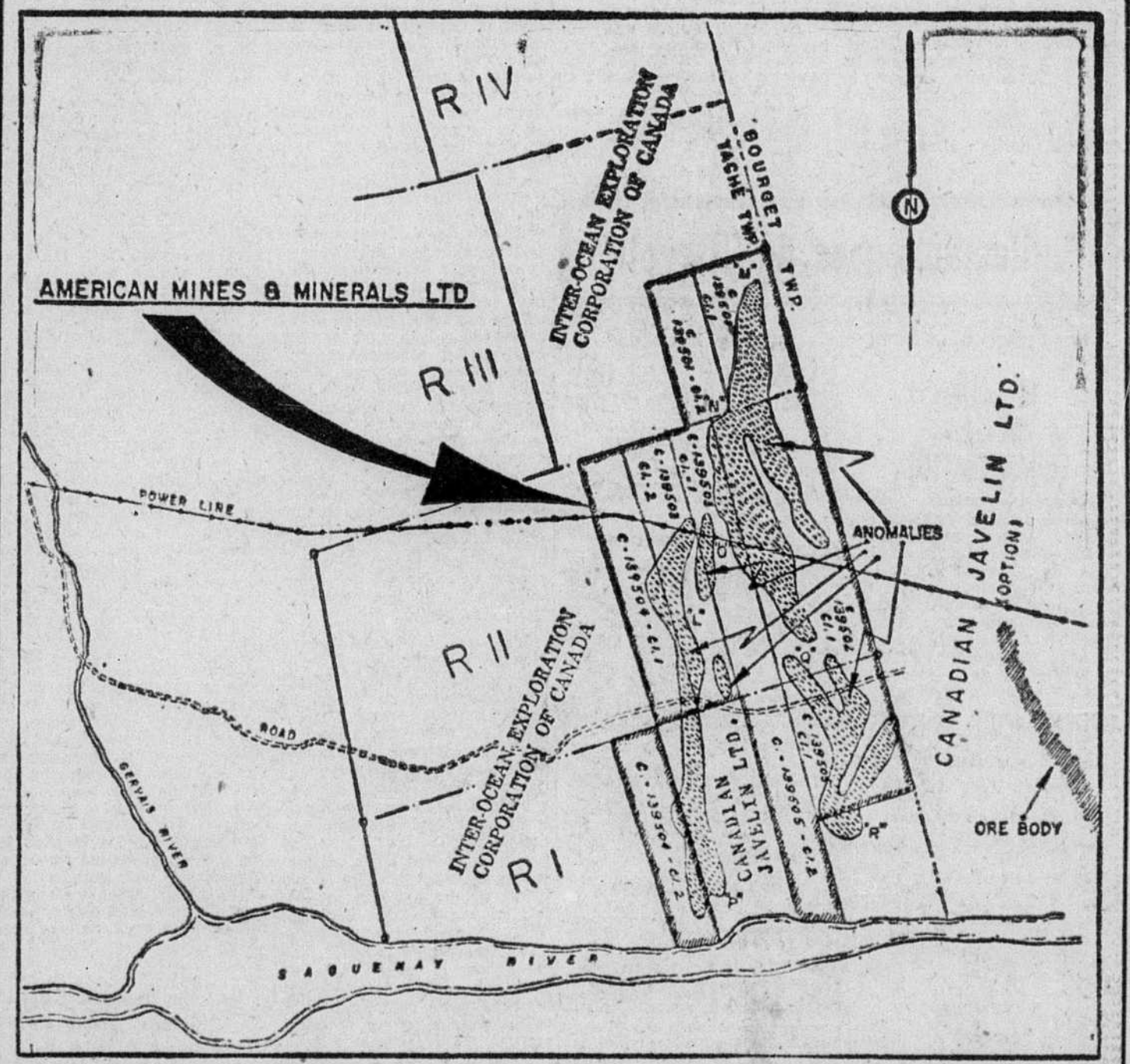
Dominion Corset Co., 25 cents par action, payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 17 septembre.

Riverside Silk Mills, 25 cents par action "A", payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 16 septembre.

Blé, à la hausse

CHICAGO. — Après plusieurs jours de baisse, les cours ont quelque peu remonté hier à la Bourse des grains de Chicago. On a enregistré des gains sur toutes les catégories. Et pour la première fois depuis plusieurs jours les prix ont dépassé les fractions minimums.

Les marchandises payantes chargées sur les chemins de fer du Canada ou arrivant des États-Unis par voie ferrée se sont chiffrées en mars par 10,888,000 tonnes, en diminution de 13.5 p. 100 sur les 12,582,000 de mars 1957; durant le premier trimestre, le trafic-marchandises ferroviaire payant a atteint 32,156,000 tonnes, au regard de 36,934,000 une année auparavant.



RECOMMANDATIONS DES INGENIEURS

La propriété, détenue par American Mines and Minerals, renferme plusieurs anomalies magnétiques considérables. Des travaux de sondage au diamant sur des anomalies de même nature (mais moins considérables en étendue) sur une propriété adjacente ont indiqué un tonnage considérable de magnétite titanifère. On est en train d'exécuter présentement des travaux de sondage au diamant.

Pour tous renseignements désirés, adressez-vous à:

AMERICAN MINES AND MINERALS LIMITED

(Sans responsabilité personnelle)

1920, 6ième AVENUE, GRAND-MERE, P.Q. CANADA

Les Yankees secouent la guigne et triomphent des Indiens

NEW-YORK. — Les Yankees de New-York ont mis fin à une série de quatre défaites consécutives, en triomphant des Indiens de Cleveland, au com-

pte de 7-1, grâce à une partie de quatre coups sûrs lancée par Art Ditmar. Yogi Berra a dirigé l'offensive de son club en claquant deux coups de circuit.

Les Pirates et les Cubs divisent un double

CHICAGO. — Les Cubs de Chicago et les Pirates de Pittsburgh ont divisé hier les honneurs d'un programme double, Pittsburgh a gagné la première par 4-2 mais a perdu la seconde, écourtée à cinq manches par la pluie, au compte de 5-1.

Dick Stuart a cogné un circuit de deux points pour la marge décisive de la première partie et Ron Kline a enregistré son 12ème gain de la saison.

Les Cubs, privés de leurs deux receveurs réguliers, ont dû utiliser les services de Dale Long derrière le marbre pour les deux derniers retraits de la partie.

La victoire des Cubs, à la deuxième partie, n'était que leur 10ème au cours de leurs 33 dernières rencontres.

PREMIERE PARTIE

PITTSBURGH	AB	P	CS	PP
Viridis, ch. centre	4	0	0	0
Clemens, ch. droit	1	0	0	0
Stuart, 1er but	4	1	2	0
Skinner, ch. gauche	4	1	2	0
Thomas, 3e but	4	1	2	0
Mazeroski, 2e but	3	1	1	0
Grosi, ar-court	4	1	2	0
Hall, receveur	3	1	1	0
Folles, receveur	0	0	0	0
Kline, lanceur	2	0	0	0
Gross, lanceur	0	0	0	0
D-Mejinas	1	0	0	0
TOTAUX	35	4	9	4

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	0	0	0
Dale, 1er but	3	0	0	0
Walsh, 2e but	3	0	0	0
Banks, ar-court	3	0	0	0
Gray, ch. gauche	4	0	0	0
Thomson, ch. centre	3	0	1	1
TOTAUX	20	0	1	1

DEUXIEME PARTIE

PITTSBURGH	AB	P	CS	PP
Viridis, ch. centre	2	0	0	0
Clemens, ch. droit	2	0	0	0
Stuart, 1er but	2	0	0	0
Skinner, ch. gauche	2	0	0	0
Thomas, 3e but	2	0	0	0
Mazeroski, 2e but	2	0	0	0
Grosi, ar-court	2	0	0	0
Hall, receveur	2	0	0	0
Folles, receveur	0	0	0	0
Kline, lanceur	2	0	0	0
Gross, lanceur	0	0	0	0
D-Mejinas	1	0	0	0
TOTAUX	17	0	0	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20	6	5	0

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
7. Taylor, 2e but	3	1	1	0
Dale, 1er but	3	1	1	0
Walsh, 2e but	3	1	1	0
Banks, ar-court	3	1	1	0
Gray, ch. gauche	4	1	1	0
Thomson, ch. centre	3	1	1	0
TOTAUX	20</			

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard GOSSELIN

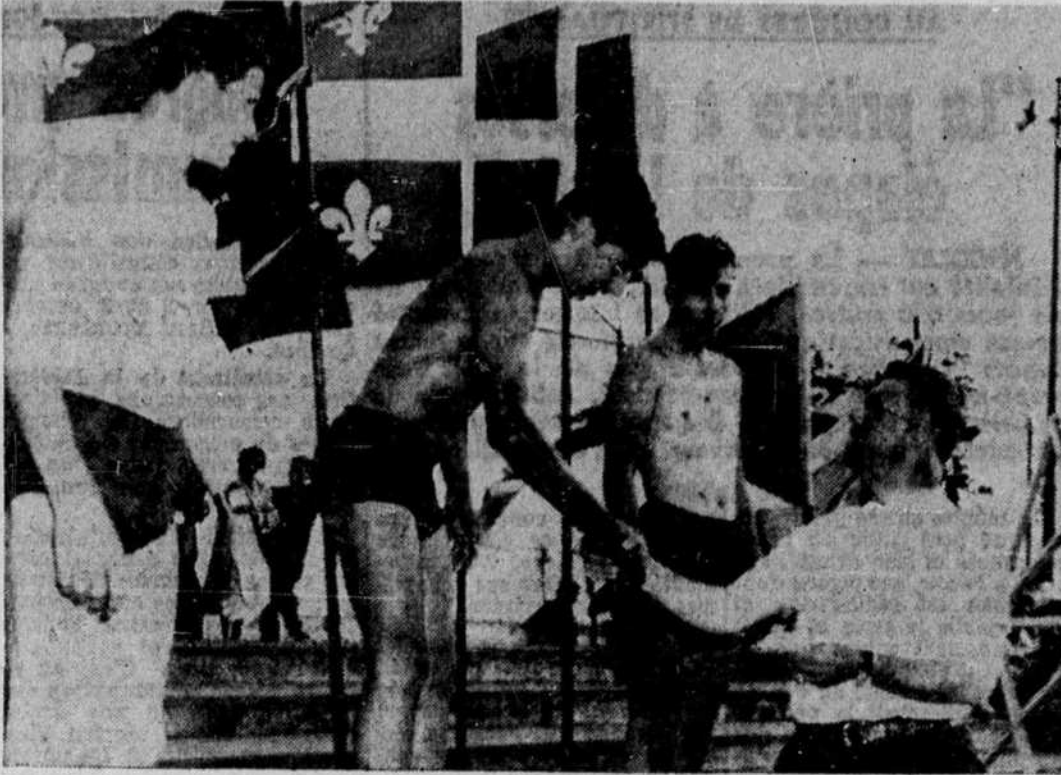
Vous me direz, avec bien d'autres, que Brébeuf, c'est tout de même un peu beaucoup loin: 92 milles. Il est vrai qu'il peut vous prendre une heure et demie pour atteindre St-Jérôme, quand on finit par sortir de l'entonnoir qui ne s'élargit qu'à 35 milles de Montréal, mais plus loin, c'est la campagne et la route est belle et large. Jusqu'à St-Jovite, c'est une des plus belles routes de la province. De cet endroit à Brébeuf, il ne reste que six milles et demie. Il y a aussi le train qui vous permet de faire le voyage avec le maximum de confort. Aucun trafic sur le rail et les horaires sont respectés. Le trajet est même bien plus pittoresque de cette façon, car les wagons modernes, luxueux et climatisés, longent les lacs et contournent les montagnes qu'ils ne peuvent enjamber. Ce n'est pas encore le grand nord, mais ce n'est pas non plus le va-et-vient bourdonnant des petites places d'eau de la périphérie de Montréal. Entre Huberdeau et St-Rémi d'Amherst, vous avez le choix entre Brébeuf, L'Annonciation, le lac Tremblant et St-Jovite, sans oublier l'oasis de verdure qu'est St-Faustin.

De St-Jovite à Brébeuf, vous pouvez prendre un taxi. Attention, toutefois, car certains de ces messieurs ont tendance à prendre les villageois pour la poule aux oeufs d'or et à exagérer. Plutôt que de perdre une clientèle intéressante, ils vous consentiront parfois des "bargains". C'est donc ainsi que nous arrivons à la visite, à moins qu'elle n'ait eu la hardiesse de se mêler au gros trafic du vendredi. Dans ce cas, on arrive, éreinté, à destination. On a fait beaucoup de blagues sur la visite, sur les gens de la ville qui profitent des beaux jours d'été pour faire des piques-niques chez mon oncle Arthur et chez ma tante Anna. La formule est aussi classique que les histoires de belles-mères. Mais il y a aussi la joie des villageois de reprendre contact, durant ces courtes visites, avec la ville, avec les problèmes laissés derrière soi, avec les nouvelles de l'entourage laissé derrière. On devient vite oublieux à la campagne. Les programmes de télévision qui nous enchaînaient quotidiennement comme des esclaves, sont rejetés aux oubliettes. On feuillette à peine les journaux. On écoute distraitemment les nouvelles données par la radio. C'est la paresse, non, c'est le véritable repos de l'esprit.

Avoir de la visite, à la campagne, n'a pas le même cachet qu'à la ville. A Montréal, on n'oserait pas recevoir sans avoir fait un grand ménage, sans avoir préparé un menu de repas dont on parlera longtemps, sans avoir endimanché les enfants pour qu'ils fassent bonne impression. En vacances, c'est le contraire. "Je te prends comme tu es et je m'en accommode." La table regorge de mets vite préparés, du "steak" haché, des patates frites, des sandwiches, des légumes frais, tomates, concombres, radis, échalotes sans oublier les épis de blé d'inde qui bouillent tout seuls dans les plus grands chaudrons qu'on possède. D'ailleurs, on ne vit pas à l'extérieur, à la campagne, à moins que la pluie ne nous force à faire une longue session de cartes. On vit au grand air. Il faut montrer à la visite, les sites les plus enchanteurs de la région: le petit clocher argenté du village scintillant dans un fond de verdure et la petite église, coquette et simple, dans un parterre parsemé de fleurs multicolores; les chûtes bouillonnantes, séparées par un îlot rocheux où poussent trois pins et quatre sapins; la plage, plateau de sable blanc que la rivière ne parvient pas à repousser; le minuscule moulin à scie, accroché au promontoire qui surplombe les cascades et que le courant ne parvient pas à ronger; ces îles de sable, qui sortent ça et là de la rivière et où les chaloupes vont ancrer; ce petit ruisseau encombré de branches qui servent de ponceaux de rochers couverts de lichens; ces éclaircies où l'eau est si limpide et où le soleil va jouer au caprice du vent qui fait tressaillir les feuilles; ces montagnes arrondies et comme fatiguées par le temps qui dressent leurs masses vertes au-dessus des horizons et dont l'ombre noircit le bord des eaux.

Après ce premier contact avec la nature, il faut aussi rencontrer les gens. Grignon nous a rendu sympathique le coin de St-Adèle et Mont-Rolland. Il en est de même partout dans le nord. Chaque petit village a ses charmes et ses attraits rendus plus humains par les gens qui l'habitent. Brébeuf ne serait pas le même sans la fromagerie où le samedi soir les gens et les filles se rencontrent pour chanter nos vieilles chansons canadiennes autour du fromage qui se fait; sans le petit camion vert de Germain Perreault qui porte les commandes de camp en camp; sans le métrologue monsieur Bertrand qui vend certains articles de mercerie moins cher qu'à la ville; sans l'énergique monsieur Thurmelle, hôtelier de la place, qui opère avec droiture et fermeté; sans le petit magasin de patates frites; sans monsieur Lavalée, cavalier émérite, accompagné de son petit garçon monté sur un poney; sans madame Barbe qui distribue le courrier avec compétence au bureau de poste; sans le va-et-vient continu de tout le monde qui se connaît et qui se respecte, où il n'y a ni policier, ni bagarre, ni chicane. Toutes ces gens vivent eux aussi, sans le savoir peut-être, une belle histoire des Pays d'en haut.

Mais c'est l'heure du bain. N'allons pas manquer ce rafraîchissant exercice. Madame Bouvier, qui a son chalet près de la plage, nous permettra, comme toujours, d'aller voir notre costume de bain, chez elle. Toute brave, elle ne craindra pas, même à 72 ans, de venir se saucer à l'eau. "Est-ce que l'eau est bonne?" Question classique de même que la réponse qui est toujours la même: "froide, mais excellente". Les enfants se sont mouillés les pieds et barbotent dans le sable. Les plus âgés, hésitants, se croient obligés de se lancer de l'eau pour tromper leurs tergiversations. D'autres retardent le plongeon autant que possible en prétextant un goût marqué pour le soleil. Mais tôt ou tard, l'habit ne tiendra plus et les retardataires seront envahis par les baigneurs qui viennent s'égoutter au-dessus d'eux. D'un coup de cœur héroïque, on s'abandonne à l'eau pendant que le froid saisissant coupe la respiration et qu'à la deuxième plongée on ressent mieux le velours de l'eau courante qui active la circulation du sang et apaise le système nerveux. Les grands nageurs ne se contentent pas des insignifiantes profondeurs de la rive et s'éloignent un peu plus. Les nageurs novices se hasardent en eau un peu plus profonde jusqu'à ce que l'instinct de conservation les ramène au bord. Par groupes de deux ou trois, on fait des courses, on se ligue pour en faire voir de toutes les couleurs à cet autre qui ne cesse de parler de ses prouesses. Les tout petits peuvent prendre leurs ébats en toute sécurité, car il y a pour eux des étendues d'eau à l'épreuve de tout danger. Car Brébeuf est un paradis pour les petits que les mamans n'ont pas besoin de surveiller constamment comme à la ville. La séance de bain sera interrompue de repos, où l'on va s'étendre au soleil, qui vient boire l'eau collée à l'épiderme et qui brunit les complexions les plus pâles. Juste le temps de se sécher avant de recommencer. Instants de santé; instants de propreté; instants de joies saines, qui se renouvellent, au gré des goûts, deux ou trois fois par jour, aussi longtemps que durent les vacances.



M. René Bélisle remet une médaille à Robert Tamila, gagnant de la "brasse". A gauche, Yvon Bouchard, qui a fini deuxième. Le troisième était Georges Kadlet.

A LA PISTE DU PARC RICHELIEU

L.S. Spencer est le favori dans l'épreuve principale

En constatant que le handi-3 contre 1 pour remporter l'épreuve avait fait de son am-bleur L.S. Spencer le favori à la piste Richelieu (un B Amble de

Les inscrits au parc Richelieu

1ère course, D PAGE, \$500.

1 Lady Red
2 The Shadow
3 Red Wing
4 Rip
5 Smiling O'Grady
6 Rip
7 Chaldale Gayety
8 Jean May
9 Souvenir Scott
10 Austral Royal Stone

1 Bourgon
2 J. McIntyre
3 A. Rogers
4 J. Hammond
5 O. Zilrus
6 P. Caldwell
7 H. Rogers
8 M. Glingras
9 G. Harp Jr.

nous le pensons
fera mieux ce soir
dans double
vraiment rapide
souvenirs de 16
effort fraternel
chance minime
du nouveau

2e course, D TROT, \$500.

1 Coramine Volo
2 Nibbie Laddie
3 E. J. Scott
4 Abbe Beaton
5 Miss Silba
6 Junior Con
7 Beth Song
8 Diana Blue
9 Austral Fio Express

1 K. Waples
2 P. Floyd
3 Miss P. English
4 R. Caldwell
5 W. Habikirk
6 M. Picard
7 H. Ingles
8 W. Harvey

dernière formidable
dans la photo
trotteur de classe
ne pas oublier
attelé dur
pas de déclassé
bon long shot

3e course, C PAGE, \$500.

1 Maxwell Armstrong
2 Apache Pass
3 Prince Maplecroft
4 Ina Fingo
5 Bay Wave
6 Miss Fireball
7 Adelme Key
8 Rosemary Counsel
9 Austral Bruce Baker

1 M. Glingras
2 R. Caldwell
3 A. Hanna
4 P. Robillard
5 J. Sylvie
6 L. Pelletier
7 C. Harmer

capricieux, rapide,
regardes le finir
capable de 2:10
doit faire un peu
régularité ici
un peu loin
chance minime
chance minime

4e course, C TROT, \$1,000.

1 Pat Strong
2 Miss Alice
3 Irene Van
4 Botany Hanover
5 Prince Rossi
6 Frisco Kathy
7 Main Castle
8 Dumbarton
9 Austral Derby Way

1 W. Habikirk
2 L. Larente
3 K. Waples
4 Del McTavish
5 E. Bradette
6 V. Bedard
7 T. Turcotte Jr
8 A. Rogers
9 R. van

dans quinielle
avec celle-ci
peut être "proche"
peu d'erreurs
dernière excellente
vitesse vers 11
vétérans courageux
peut surprendre

5e course, C PAGE, \$500.

1 Rebel Land
2 Pontiac Bob
3 Mighty Cashier
4 Goodie
5 Gladstone
6 Mr. Alloway
7 Direct Zone
8 Star Volovorth
9 Austral Bruce Baker

1 J. Sylvie
2 W. Habikirk
3 H. McKinley
4 R. Rivard
5 C. Harp Jr
6 J. Hayot
7 P. Caldwell
8 A. Rogers
9 N. Temple

nous le pensons
poigne solide
fini en 10:10
jamais loin
besoin travail
vive l'apote
un peu loin ici
une autre fois

6e course, B TROT, \$1,400.

1 The Mighty Man
2 Jochovoilo
3 Bay Day
4 L. Scott
5 Hickory Hanover
6 Dallas Hanover
7 Irish Mick
8 Murphy Hanover
9 My Son's Beauty

1 J. Larente
2 F. Leboeuf
3 L. Pelletier
4 M. L'Heureux
5 R. Turcotte
6 Del McTavish
7 M. B. Huntress
8 E. Bradette

ils sont tous
dangereux
excellente saison
dans l'argent
peut tout prendre
agressivité
vive la pôle
ne s'avouera pas
vaincu
ne pas oublier

7e course, C TOT, \$500.

1 Julia's Boy
2 Keeper's King
3 Earnest McEwen
4 Toddles Hanover
5 Leon Dewey
6 Highley's Abbe
7 Spencer Lawrence
8 Austral Excelbi
9 Verna Walnut

1 A. Grise
2 J. Hayes
3 N. Bardier
4 P. Floyd
5 H. Ingles
6 J. Jodoin
7 A. Giard

trotte "égal"
ruse pilote
inclure roulette
régularité
pas déclassé
populaire ici
attelé dur
une autre fois

8e course, D PAGE, \$500.

1 Adios Pick
2 Lockvale Gaby
3 Miss Tornado Chief
4 Carter Direct
5 Jimmy Gratian H.
6 Fred Kirkington
7 Breeze On Can
8 Austral Eric Vic
9 L. Pelletier

1 B. Côté
2 H. McKinley
3 P. Robillard
4 K. Waples
5 E. Bradette
6 J. Gordon
7 P. Gordon
8 T. Turcotte Jr
9 T. Turcotte Jr.

en pleine forme
a perdu par peu
aime le tracé
à la conduite
agressivité
pas déclassé
prendra devant
chance minime

9e course, B PAGE, \$1,400.

1 L. Pelletier
2 Private Ike
3 Navy Song
4 Tough Luck
5 Bingo Hanover
6 The Monarch D.
7 Danny B. Baker
8 Mighty Sharp
9 L. Pelletier

1 J. Sylvie
2 F. Leboeuf
3 A. Hanna
4 Côté
5 Del McTavish
6 J. Kealy
7 D. Ottawa
8 K. Waples

se sautilla
aspirant logique
très régulier
pas déclassé
peut se réveiller
poigne solide
d'Ottawa
capable de mieux

10e course, C PAGE, \$500.

1 Lillibet
2 Victor Chief H.
3 Royal Phonograph
4 Pat Rea
5 Dickie Direct
6 Ann Mac M.
7 Just Why
8 Johnny Dollar
9 Austral Betty Hall S.

1 C. Harmer
2 R. Frane
3 A. Grodin
4 J. Gordon
5 J. Weiner
6 M. McKinley
7 L. Hamelin
8 L. Pelletier
9 D. Smith

peut-être ce soir
dans exacta?
vive la pôle
essai d'entraînement
scurie de classe
dernière peu
chanceuse
oui, pourquoi?
pas ce soir



Départ de la course "brasse", 50 mètres. Les trois premières sur cette photo ont gagné dans cet ordre: de gauche à droite: Pierrette Lacasse, Francine Lemieux et Aline Robinson.

OLYMPIQUES 58 Classement des équipes

Bain Hogan	88
Palestine Nationale	67
Y.W.C.A.	59
Bain Quintal	33
Bain St-Denis	27
Montreal Swimming Club	20
Bain Lévesque	17
Bain Gendreau	17
Bain Mathieu	17
N.D.G.	13
Bain Emard	12
Verdun	9
Bain Rosemont	6
Petawawa	3

Il y aura combats de taureaux à Lindsay, en Ontario

LINDSAY, ONT. — On s'est assuré les services d'un médecin et de deux infirmières avec ambulance et bouteilles de sérum pour la durée des combats de taureaux qui doivent avoir lieu à Lindsay, en Ontario.

On a prévu également des brancardiers en cas d'urgence. Ces précautions prises par la Chambre de commerce qui a organisé ces combats, dont le premier aura lieu vendredi soir, donnent une idée de l'attitude des habitants de Lindsay à propos de cet événement.

Le maire de la ville, M. Lloyd Burrows, a laissé percer l'appréhension qu'il a d'un accident en exprimant l'avis de son conseil municipal: "Nous espérons, comme tout le monde, qu'il n'arrivera rien. Parce que si cela était, Lindsay ne s'en remettrait pas".

Pendant ce temps, les six taureaux importés du Mexique sont cachés dans un endroit secret par crainte de sabotage.

Mais on dit qu'ils trépident d'impatience pour se rendre dans l'arène qu'on a construite sur le terrain de la foire.

Influence du climat
Les trois matadors — un autre a dû partir par suite d'un engagement ailleurs — croient que les taureaux seront radoucis par le changement de climat.

Pas tant que ça cependant. Il semble bien que l'air frais du Canada les ait rendus plus nerveux qu'au moment où ils ont quitté le Mexique.

Les matadors n'entreront dans l'arène qu'avec leur courage et une petite épée de bois pour se défendre. Il n'y aura ni picadors, ni banderilles pour exciter la bête avant la mise à mort.

S'il arrive quelque chose, les matadors ne devront compter que sur leur cape et leurs jambes.

Harris porte des marques

Los Angeles — Le poids lourd Roy Harris a eu besoin de 14 points de suture pour fermer ses blessures aux yeux, infligées par le champion Floyd Patterson, dans leur combat de lundi soir.

L'entraîneur d'Harris, Bill Fore, a dit que son protégé se portait bien.

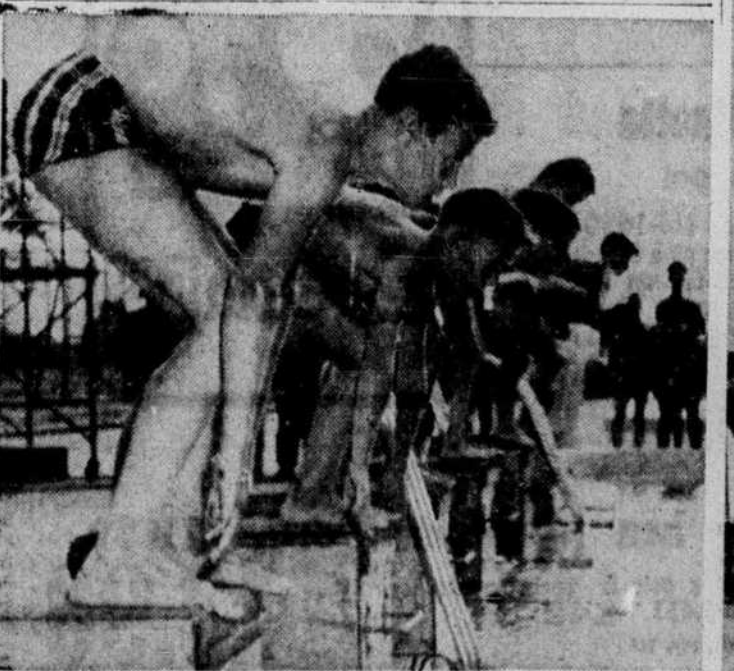
On se souvient qu'après la fin du match, Harris s'était enlevé la figure pour cacher ses coupures.

Le Dr Rudolph Ponce, de la Commission athlétique de la Californie, a dit que Harris n'a pas subi de fractures du nez ou de la mâchoire. Il n'a aucune blessure aux mains.

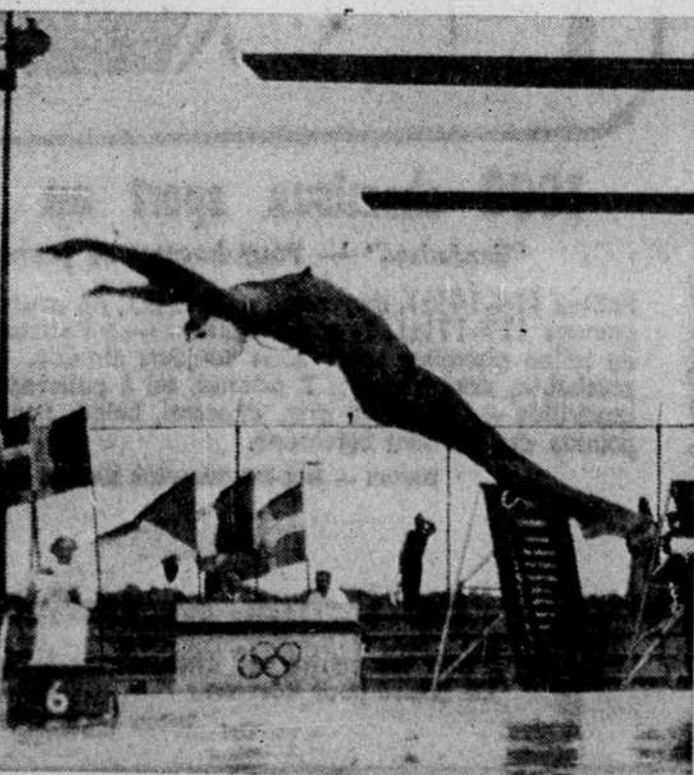
Le gérant de Harris n'était pas trouvable hier. Le père de l'aspirant défait a exprimé son désappointement. Il a avoué que son fils n'était pas en parfaite condition pour ce combat.



Quand vient l'heure de la détente...
prendre une **MOLSON** c'est agréable
La bière de chez nous



Marcel Beaucage, gagnant de la "brasse" junior, 25 mètres, en 22,2 secondes. Laurent Trudel s'est classé deuxième.



Louise Brown, du bain Hogan, qui s'est classée première à l'épreuve du plongeon.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Quatrième visite historique au village natal du Frère André

MONTREAL — Pour la quatrième année consécutive, des milliers d'amis du Frère André feront cet été une visite historique au village natal du fondateur de l'Oratoire Saint-Joseph, à Saint-Grégoire d'Iberville. Cette visite, qui réunit des foules s'établissant jusqu'à 10.000 personnes, aura lieu durant l'après-midi du dimanche 24 août prochain.

Le pèlerinage proprement dit se déroulera autour de l'imposante croix de granit qui s'élève sur l'emplacement même où se trouvait jadis la maison natale d'Alfred Bessette, le futur thaumaturge de Montréal.

Plusieurs convois d'autobus s'organisent présentement dans les centres de région où le Frère André est né à vécu: Saint-Hyacinthe, Laprairie, Granby, Waterloo, Cowansville, Saint-Jean, Farnham, etc. De nombreux autobus partiront également de l'Oratoire et de différentes paroisses de la Métropole.

La cérémonie à Saint-Grégoire d'Iberville débutera à trois heures de l'après-midi. Il y aura alors chants, prières, confession et sermon par Son Excellence Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe. A quatre heures, Mgr Douville célébrera une messe en plein air au cours de laquelle les fidèles pourront communier. En cas de pluie, la cérémonie se déroulera dans l'église paroissiale de Mont-Saint-Grégoire.

Les personnes désireuses de participer à la visite historique de dimanche peuvent se procu-

rer des billets d'autobus au bureau général du sanctuaire ou en communiquant avec Mlle Lucienne Bonnetier, LAfontaine 1-4437 ou avec Mme Léo Paul Gingas, RAYmond 2-5778. (Communiqué).

En Italie, il y a quarante-huit sectes

ROME — Selon le ministère italien de l'Intérieur, on compte actuellement 120.000 non-catholiques en Italie. Ceux-ci appartiennent à 48 dévotions confessionnelles différentes, tandis que leur pastorat est assuré par 273 Italiens et 495 étrangers. Ils ont à leur disposition 160 sanctuaires.

Ralliement 'Lacordaire' à Notre-Dame-du-Cap

Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc tiendront dimanche prochain, le 24 août, leur grand 'Ralliement' annuel au Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap sous la présidence de Son Excellence Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet. Cette association de haute inspiration, par son exécutif central, adresse une invitation pressante aux 150.000 membres et aux sympathisants de participer nombreux à ce Pèlerinage du Centenaire qui veut être 'une manière efficace de commémorer les Apparitions de Marie à l'humble Bernadette au rocher de Massabielle'.

Programme: le premier exercice du pèlerinage, à 10 h 30 a.m., commencera avec le Chemin de la Croix prêché: à

la douzième station, S.E. Mgr Martin célébrera le saint sacrifice de la Messe au pavillon extérieur près du Calvaire; le R.P. Ubald Villeneuve, o.m.i., aumônier général, prononcera le sermon de circonstance. L'après-midi, la Procession du Rosaire dans les jardins du Sanctuaire s'ouvrira vers 2 h 15. Une allocution précédera la consécration à la Vierge du Rosaire. Chaque cercle est prié d'y apporter son drapeau. (Communiqué).

Prêtres et religieux emprisonnés en Chine

HONG-KONG — Mgr Joseph Kou, du clergé diocésain, ancien vicaire général du diocèse de Haïmen, en prison depuis cinq ans, a été condamné récemment à huit ans de détention. Jusqu'à son incarcération, en 1953, Mgr Kou était vicaire général de Son Exc. Mgr Simon Tsu, s.j., évêque de Haïmen, qu'il secondait de façon très active dans l'administration de son diocèse. (Son Exc. Mgr Tsu est le doyen des évêques chinois, étant âgé de 90 ans. Il est actuellement 'sous surveillance' dans son domicile, où il est pratiquement gardé à vue, et il ne doit qu'à ses infirmités et à son grand âge de n'être pas complètement sous les verrous).

Des nouvelles de source sûre parvenues à Hong-Kong annoncent l'arrestation de deux prêtres du diocèse de Hengyang (Hunan, Chine): M. l'abbé Joachim Peng, d'un âge avancé, et le R. P. François Chang-Chung, franciscain, âgé de 43 ans, vicaire général du diocèse. Il apparaît que 75 prêtres du diocèse de Shanghai sont encore internés à la résidence de Tong-Ka-Dou et sont soumis à un 'lavage de cerveau' intensif, leur internement a débuté en décembre 1957. De nombreuses religieuses sont soumises au même régime.

AU CONGRES DE SPIRITUALITE

"La prière à diverses étapes de la vie"

NICOLET — La première journée du congrès de spiritualité qui rassemble à Nicolet, pour une durée de trois jours 650 prêtres, religieux et laïques, a comporté diverses communications et des carrefours sur le thème suivant: "La prière à diverses étapes de la vie." Dans l'avant-midi, Soeur Saint-Jean-Baptiste, A.S.V., parla de "La prière des tout petits." Son long rapport est émaillé d'anecdotes pleines de fraîcheur et d'observations très fines.

Elle montre qu'une prière authentique peut jaillir de l'âme des enfants et bien avant l'âge d'aller à l'école, une prière dont la maman est l'éducatrice et dans laquelle le geste et l'attitude important autant que la parole. Un programme est suggéré pour les enfants de 6 à 11 ans, on y reconnaît la pédagogie et l'expérience d'une de nos congrégations vouées à l'enseignement.

"Trop de facteurs scolaires, constate Soeur St-Jean-Baptiste, tendent à mécaniser la prière de nos enfants. Le plus grave handicap à l'éducation de la prière, c'est de négliger ces valeurs humaines que sont le silence et le respect."

Après un quart d'heure de repos, le Père Ludger Brien, S.J., parle des "congrégations mariales, foyers de prières." Il rappelle les exigences des congrégations et nous décrit la prière telle qu'elle y est enseignée. Les témoignages qu'il cite prouvent abondamment que ce programme spirituel ne rébut pas les jeunes d'aujourd'hui. C'est à tort qu'on imagine les jeunes réfractaires à la prière.

Les congrégations mariales encadrent des phalanges de jeunes qui pratiquent la prière mentale, elles ont suscité, au milieu de la masse, des permanents de la prière.

"Il faudrait, conclut le Père L. Brien, que ce congrès nous apprenne à rejeter tout pusillanimité pour jeter sur nous-mêmes un regard exigeant."

M. Benoît Baril de Montréal ouvre la séance de l'après-midi. Avec un humour qui fait la joie de l'auditoire, il évoque l'appel téléphonique qui l'engagea parmi les collaborateurs du congrès de spiritualité pour y donner sa pensée sur "la prière des époux chrétiens."

(Son épouse, avoué-il, n'a pas été étrangère à son acceptation et aux réflexions qu'il émet.) Son accent convaincu révèle une âme d'apôtre. Les suggestions qu'il propose avec tact, feront leur chemin. La communication du R. P. Emile Legault, esc., était intitulée, "La prière de la famille." Fidèle à sa réputation et à l'attente des congressistes le Père Legault donna un exposé remarquable, écrit dans un style brillant et persuasif.

"Le foyer chrétien, dit-il, est une petite église, un microcosme de l'Eglise universelle." Remontant aux sources de la meilleure doctrine, il décrit avec abondance la liturgie de cette petite église. Il suggère une prière familiale rajeunie, aux antipodes de la monotonie. Prière que dirige, comme il se doit,

EN OCTOBRE A QUEBEC

Congrès provincial des Commissions scolaires

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec tiendra son congrès provincial les 1er, 2 et 3 octobre 1958, au Château Frontenac, à Québec.

Le secrétariat de la Fédération des commissions scolaires nous communique les grandes lignes du programme de ce congrès qui promet d'être l'un des plus intéressants qu'a tenue la Fédération jusqu'ici.

Le conseil d'administration de la Fédération a choisi comme thème du congrès: "Prise de responsabilité des commissions scolaires pour mettre l'éducation élémentaire et secondaire à portée de tous". C'est en effet la grande préoccupation des administrateurs de nos écoles publiques que de mettre l'instruction secondaire à la portée de tous aussi bien que l'instruction élémentaire. Un trop grand nombre d'enfants de talent per-

dent leur temps parce qu'il n'y a pas d'école à leur portée. La carence se fait surtout sentir dans les milieux ruraux, mais certains milieux de banlieue de grandes villes en souffrent également. Les commissions d'écoles réunies en congrès provincial étudieront leurs responsabilités dans ce domaine particulièrement en ce qui regarde la taxation.

Parmi les conférenciers on remarque M. Roland Parenteau, de l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal qui parlera sur le problème de la taxation; M. Jean-Marie Couet, agronome, secrétaire de l'Association des commissions scolaires de Chicoutimi, parlera des besoins pédagogiques, des transports et tous autres besoins des commissions scolaires rurales; M. Provencher, inspecteur d'écoles pour la région de Québec, développera le même sujet pour les commissions scolaires des villes.

Au cours d'une autre séance, laquelle promet d'être des plus intéressantes, M. J.-L. Pagé, du Département de l'Instruction publique et M. Jean-Louis Doucette, de la Commission des affaires municipales parleront à tour de rôle des services que fournissent aux commissions scolaires leur département ou commission.

Le point culminant du congrès sera probablement le grand banquet offert par la Fédération des commissions scolaires au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Ce banquet aura lieu au Château Frontenac, à 7 h. 30, le soir du 1er octobre. Il y aura trois discours à ce banquet.

Le président de la Fédération des commissions scolaires,

représentant les parents, le premier ministre de la province de Québec, représentant l'Etat et le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, représentant l'Eglise.

On peut voir le souci de la Fédération des commissions scolaires de bien marquer la responsabilité des trois autorités ayant juridiction sur l'éducation: les parents, l'Eglise et l'Etat.

Au cours du congrès des commissions scolaires, les directeurs d'études et les visiteurs ecclésiastiques des différentes commissions scolaires se réuniront en comités séparés afin d'étudier les problèmes propres à leur état.

Tous les commissaires d'écoles et secrétaire-trésoriers de commissions scolaires sont invités à ce congrès de même que tous les directeurs d'études et les visiteurs ecclésiastiques des commissions scolaires.

On peut s'inscrire au congrès et faire réserver l'espace nécessaire dans les hôtels ou motels de la région de Québec en s'adressant au secrétariat, de la Fédération des commissions scolaires, 330, rue St-Roch, Québec 2.

Les directeurs d'études et visiteurs ecclésiastiques pourront s'adresser à M. Roland Nadeau, directeur des études, la Commission scolaire catholique de Québec, 898, rue Richelieu, Québec 4.

AVIS DE DECES

CLIFT — A Montréal, le 20 août 1958, est décédée, Berthe Geoffron, épouse bien-aimée de feu John Percival Clift, journaliste et fille de feu le recorder Amédée Geoffron et mère de Dominique, José (Mme Guy Choquette de Tokio) et Nathalie. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure 790 av. Rockland, pour se rendre à l'église St-Germain d'Ou-tremont où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de l'Est. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. — FERMES SAMEDI LE 23 AOUT.

vente 4 as

Chez Dupuis Frères

le magasin de la famille canadienne

Cette vente "4 As" d'août vous assure des gains extraordinaires...

Venez ou téléphonez PLATEAU 5151 — local 300

Commandes téléphoniques acceptées dès 9h. du matin

PL. 5151
local 300

Prix ord. 7.95

Spécial "4 As"

4.95

Au rayon de la Papeterie

Serviettes en cuir pressé - ton "havane"

Pour les étudiants d'université comme pour les élèves de collège et couvent. Modèle avec serrure extensible à 3 crans. Coutures doubles. Poignée solide en cuir. Cousselet 6 1/2" en cuir. Longueur de base 16", intérieur à 3 divisions. Coins extérieurs renforcés de métal. Initiales posées gratuitement sur présentation de la facture d'achat.

Commandes postales acceptées

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 280

Commandes téléphoniques acceptées dès 9h. du matin

PL. 5151
local 300

Prix ord. 3.95

Spécial "4 As"

2.79

1000 chemises sport en finette

"Sanforized" — Pour hommes et jeunes gens

Petites (14-14 1/2), moyennes (15-15 1/2), m. grandes (16-16 1/2), grandes (17-17 1/2). Pour maintenant — à l'automne et à l'hiver, de telles chemises sport sont toujours aimées. Confection irréprochable, coupe ample, 2 poches, col à pointes courtes. Sobres quadrillés — Choix de gris, charcoai, beige, marine ou vin. Les pointes du col sont baleinées.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 800

AUTRES VEDETTE DE LA "VENTE 4 As":

Souliers en cuir "kip" pour étudiantes (4 à 9)

Choix de trois modèles à un prix extraordinairement bas. Brun seulement, en cuir "kip" souple et durable. (Prix ord. 4.95)

3.96

Dupuis — deuxième rayon 472

Secrétaires en merisier non peinturés (ord. 17.45)

Tiroir au centre et choix de 2 tablettes soit à gauche ou à droite. La chaise pour convenir (Ord. 5.45) **4.49**

13.96

Dupuis — cinquième rayon 711